



Oradour-sur-Vayres

Bulletin municipal 2020



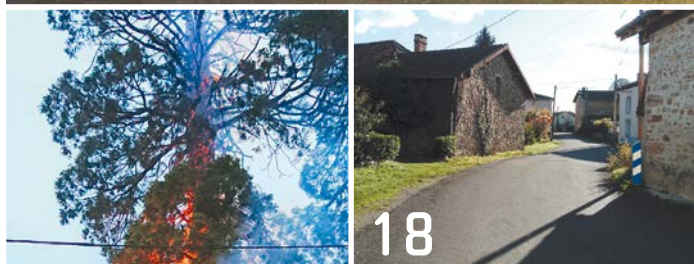
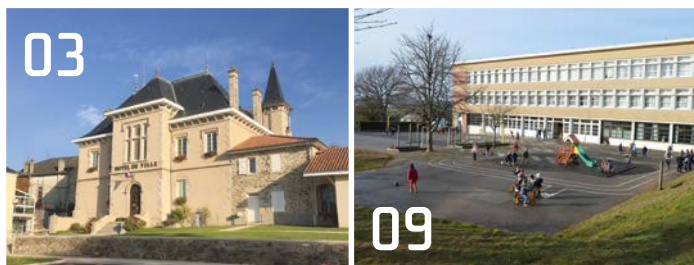
Mairie Oradour sur Vayres

26 av du Général de Gaulle – 87150 Oradour sur Vayres

Tél. 05 55 31 92 92 - Fax : 05 55 31 92 94

Mail : villoradoursurvayres@wanadoo.fr

Site internet : www.oradour-sur-vayres.fr



- 03** Editorial de Monsieur le Maire
- 04** La nouvelle équipe municipale et la composition des commissions
- 07** Les grandes lignes du budget communal
- 09** L'école
- 10** Les brèves communales
- 18** Les travaux
- 21** Le bloc-notes institutionnel
- 33** La Communauté de Communes Ouest Limousin
- 35** Les Associations
- 43** L'annuaire des associations
- 44** Commerçants et Artisans, professionnels de santé, permanences services sociaux
- 47** L'État civil

La Mairie et vous

Mairie d'Oradour sur Vayres
 26 Avenue du Général de Gaulle
 87150 Oradour sur Vayres
 Tél : 05 55 31 92 92

Ouverture des services au public :
 Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30
 Mercredi et samedi :
 9h-12h

Retrouvez-nous également sur
www.oradour-sur-vayres.fr
 et sur facebook

Luttons ensemble contre la Covid-19

-  Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
-  Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
-  Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire
-  Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
-  Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
-  Éviter de se toucher le visage
-  Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour
-  Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
-  Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Le port du masque





Mes Chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à remercier celles et ceux qui, lors des élections municipales du 15 mars 2020 sont venus nombreux m'accorder leur confiance ainsi qu'à mes colistiers en nous élisant dès le premier tour.

Comme vous le savez, le confinement intervenu immédiatement après cette élection nous a conduit, conjointement avec l'ancienne équipe municipale, à rassembler nos forces afin de maintenir un lien social avec vous et surtout assurer à nos aînés un soutien régulier par téléphone et si nécessaire réaliser leurs courses alimentaires. Très vite, nous avons organisé un atelier de confection de masques, pour permettre à chacun d'entre vous de pouvoir en bénéficier gratuitement.

Aussi, je renouvelle tous mes remerciements à l'ensemble des élus, agents municipaux et bénévoles qui ont œuvré pour le bien de chacun.

C'est donc dans un contexte très particulier, nécessitant de nous adapter au jour le jour à cette crise sanitaire sans précédent, que la nouvelle équipe municipale est entrée en fonction.

Les mesures obligatoires nous ont contraints de revoir régulièrement le fonctionnement de l'école mais aussi à mettre en sommeil les activités associatives et sportives (suppression de la fête et des animations festives, fermeture des espaces publics...).

Malgré ce contexte difficile, vous avez pu continuer de bénéficier des services des équipes communales qui, tout en respectant les consignes gouvernementales successives, ont eu à cœur d'assurer la continuité du service public.

En matière d'environnement, différents travaux ont été finalisés, certains projets sont lancés et d'autres sont à l'étude.

Dans une logique d'économie d'énergie, nous avons engagé un programme d'isolation des bâtiments communaux. Nous avons également poursuivi le programme en matière d'assainissement collectif. La station d'épuration du village de Parade, dont les travaux avaient démarré sous l'ancienne mandature, est maintenant opérationnelle. Nous avons finalisé l'étude relative au réseau d'assainissement collectif du bourg et nous consacrerons donc l'année 2021 à la construction de la nouvelle station d'épuration du Bercail.

La mairie avait été approchée en 2019 par la société Corfu dans le cadre d'un projet privé relatif à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur une surface de 35 hectares. En cette fin d'année 2020, les discussions se poursuivent entre les différentes parties prenantes, dont la Chambre d'Agriculture, en sachant que la décision finale appartiendra à la Préfecture.

Depuis l'été, des élus communaux assurent également une présence au sein de la Communauté de Commune Ouest Limousin, notamment en matière de Plan d'Urbanisme avec un diagnostic communal en cours de réalisation.

Cette année 2020, apporte des satisfactions. En effet, de nouveaux habitants ont choisi de s'implanter dans notre commune. Ce sont 16 familles, représentant plus de 60 personnes dont 30 enfants, à qui j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue.

Prochainement, nous verrons se concrétiser le projet d'extension de la société Scopema, les travaux viennent de commencer. Bientôt, le chantier d'enfouissement des réseaux prendra forme à la sortie du bourg, en direction de Châlus. Dans le même temps, le déploiement de la fibre débutera sur notre commune et durera plusieurs mois.

Autant d'événements qui vont insuffler une dynamique économique et sociale favorable pour les années à venir.

A l'heure où je vous écris, j'ai fait le choix de vous envoyer ce bulletin municipal par courrier afin de respecter au maximum les règles de distanciation sociale visant à votre protection. Il y a fort à penser qu'il ne me sera pas possible d'organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux en janvier et malheureusement il nous a d'ores et déjà fallu renoncer au repas des aînés, moment de convivialité tant attendu par nombre d'entre vous.

Cette année, nous marquerons donc notre attachement aux traditions par la remise d'un colis des aînés à toutes les personnes concernées.

Je forme le vœu que nous puissions retrouver une vie sans contrainte et plus sereine en 2021.

Portez-vous bien !

4 *La nouvelle équipe municipale*



Richard SIMONNEAU, Maire d'Oradour sur Vayres

Les Adjoints au Maire



Pierre-Yves DUWOYE,
1^{er} Adjoint



Chantal ROBIN,
2^e Adjointe



Christophe GEROUARD,
3^e Adjoint



Christine LEMOINE,
4^e Adjointe



Frédéric ANTOINE,
5^e Adjoint

Les Conseillers Municipaux



Annie ASTIER



Isabelle AUGRIS



Laurent BARBE



Christine D'ALMEIDA



Bernard DARFEUILLES



Hélène DEMAY



Jean-Luc DUSSOUBS



Amandine LATHIERE



Anthony MONTOYA



Nathalie NADYMUS



Denise RONJON



Anthony SALAGNAT



André WAFLART

Les commissions : composition et attributions

Commission communale des Finances :

Attributions	Etude des questions financières et fiscales, contrôle de l'état des emprunts et des subventions, analyse des projets de budgets, subventions, présentations du budget au Conseil Municipal
Responsable	Christophe GEROUARD
Membres	Richard SIMONNEAU, Chantal ROBIN, Pierre-Yves DUWOYE, Hélène DEMAY, Frédéric ANTOINE

Commission Travaux :

Attributions	Suivi des chantiers et travaux en cours, programmation des travaux, suivi de l'état des bâtiments et de la voirie
Responsable	Frédéric ANTOINE
Membres	Christine LEMOINE, Laurent BARBE, Jean-Luc DUSSOUBS, Anthony MONTOYA, André WAFLART

Commission Services Techniques :

Attributions	Gestion du personnel technique, suivi de l'entretien du matériel
Responsable	Christine LEMOINE
Membres	Frédéric ANTOINE, Laurent BARBE, Jean-Luc DUSSOUBS, Anthony MONTOYA, André WAFLART

Commission Education Ecole Primaire :

Attributions	Gestion de l'école primaire (personnel, cantine, équipements) relations avec les enseignants, gestion du périscolaire et de la garderie.
Responsable	Pierre-Yves DUWOYE
Membres	Isabelle AUGRIS, Amandine LATHIERE

Commission Associations :

Attributions	Relations, aide et soutien aux associations
Membres	Christine D'ALMEIDA , Nathalie NADYMUS, Denise RONJON

Commission Urbanisme, Habitat, Développement Economique, Développement Durable :

Attributions	Gestion du PLUI, Enquêtes publiques (chemins, terrains...), Environnement et développement économique
Responsable	Pierre-Yves DUWOYE
Membres	Chantal ROBIN, Christophe GEROUARD, Annie ASTIER, Laurent BARBE, Bernard DARFEUILLES, Jean-Luc DUSSOUBS, Anthony MONTOYA, Anthony SALAGNAT

6 *La nouvelle équipe municipale*

Gestion du parc locatif:

Attributions	Suivi des locations d'appartements, salles des fêtes, chapiteaux, états des lieux, gestion des clés
Membres	Chantal ROBIN, Christine LEMOINE, Frédéric ANTOINE, Denise RONJON

Commission d'Action Sociale CCAS (Centre Communal d'Action Sociale):

Attributions	Aide sociale, repas des aînés, gestion du local SDF, Noël des enfants, gestion des concessions
Responsable	Richard SIMONNEAU
Membres	Annie ASTIER, Hélène DEMAY, Amandine LATHIERE, Nathalie NADYMUS, Denise RONJON
Membre extérieur CM-UDAF 87	Yves FRICONNET

Commission des Appels d'Offres:

Attributions	Rédaction cahier des charges, analyse et suivi des appels d'offres.
Responsable	Richard SIMONNEAU
Titulaires	Chantal ROBIN, Christophe GEROUARD, Christine LEMOINE
Suppléants	Frédéric ANTOINE, André WAFLART, Jean-Luc DUSSOUBS

Commission Communication:

Attributions	Rédaction du bulletin Municipal, Site internet et autres moyens de communication, relations avec la presse
Responsable	Chantal ROBIN
Membres	Christophe GEROUARD, Laurent BARBE, Anthony SALAGNAT

Commission Culture:

Attributions	Organisation de la vie culturelle de la commune
Responsable	Bernard DARFEUILLES
Membres	Annie ASTIER, Christine D'ALMEIDA, Hélène DEMAY, Anthony SALAGNAT

Commission Liste électorale:

Attributions	Gestion et suivi des électeurs
Responsable	Christine LEMOINE
Membres	Isabelle AUGRIS, Nathalie NADYMUS, Denise RONJON

Les grandes lignes du budget communal 7

FONCTIONNEMENT 2019

Recettes réelles 1 533 K€

Produits des services	51 K€
Impôts et taxes	734 K€
Dotations et participations	602 K€
Autres recettes	146 K€

Dépenses réelles 1 133 K€

Charges à caractère général	331 K€
Charges de personnel	548 K€
Charges de gestion courante	159 K€
Charges financières	34 K€
Autres dépenses	121 K€
<hr/>	
Epargne brute (= recettes-dépenses)	340 K€

Comptes de gestion 2019

Remboursement capital des emprunts	114 K€
Epargne nette	226 K€

INVESTISSEMENTS 2019

Recettes

Epargne nette	226 K€
Recettes d'investissement hors emprunt	882 K€
Cautions	4 K€
Variation du fonds de roulement	-12 K€

Dépenses

Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts	1 100 K€
--	----------

8 *Les grandes lignes du budget communal*

BUDGET PRIMITIF 2020 (2 610 K€)

FONCTIONNEMENT 1 510 K€

Dépenses	1 510	Recettes	1 510
Charges à caractère général	397	Produits des services	51
Charge de personnel	600	Impôts et taxes	723
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	40
Autres charges de gestion courante	107	Dotations et participations	592
Charges financières	31	Autres produits de gestion courantes	94
Charges exceptionnelles	57	Produits financiers	1
Opérations d'ordre	198	Produits exceptionnels	2
		Opérations d'ordre	7

INVESTISSEMENTS 1 100 K€

Dépenses	1 100	Recettes	1 100
Dépenses d'équipements	621	Subventions	370
Remboursement des emprunts	101	Emprunts	-
Opérations d'ordre	7	Dotations et réserves	181
Opérations de report	215	Autres recettes	24
Solde d'exécution reporté	156	Autofinancement et réserves	494
		Opérations d'ordre	31

TOTAL BUDGET	2 610	2 610
---------------------	--------------	--------------

Situation de l'endettement au 31/12/2020

	Capital emprunté	Capital restant du au 31/12/2020
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 678 115 €	759 901 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	236 882 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	119 625 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles	250 000 €	83 638 €
Total des emprunts de la commune	2 632 671 €	1 200 046 €

Cette année, l'école d'Oradour-sur-Vayres compte 94 élèves de la toute petite section au CM2 avec toujours 4 classes. Soit 28 inscriptions en ce début d'année scolaire !

Nous accueillons Mme Lupinacci, enseignante en classe de CE1-CE2 et Mme Chabanne en GS-CP les lundis.

Pour cette année 2020-2021, l'école poursuit son projet « Anglais renforcé ». Les élèves de la TPS au CM2 bénéficient d'environ 3 h d'anglais par semaine. Cette année, l'assistante de langue est Mme Chloé Alden, une habitante anglophone de Saint Mathieu. Elle intervient dans les classes les mardis pour aider les enseignantes ou pour proposer des leçons « bilingues ».



L'année dernière, l'école a obtenu le label Eco-école pour son travail sur le tri des déchets. Fortes de cette expérience, nous allons redemander le label éco-école cette année sur le thème de la biodiversité. Tout un travail sera fait sur l'observation et la protection de la biodiversité locale avec le PNR (parc naturel régional), le GMHL (groupe mammalogique et herpétologique du limousin) et la LPO (ligue pour la protection des oiseaux). Un travail sera également fait sur les mares. Les élèves vont pouvoir étudier, observer, entretenir et préserver la mare des Chapelles.

Pour finir, nous avons rempli un appel à projet « innovant » du rectorat. Après avoir travaillé sur les aménagements des classes, avec les « classes flexibles » (qui a reçu le label innovation du rectorat en juin 2018) nous voilà décidées à travailler sur les aménagements extérieurs.

Notre but: (Ré)Aménager la cour de l'école et les espaces environnants pour favoriser la mixité, l'inclusion, le bien-être et la biodiversité... Tout un programme !



**LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

NOUVELLE USINE. SCOPEMA VOIT GRAND.

Les véhicules de loisirs sont à la mode. Une aubaine pour Scopema, un des leaders Européens des banquettes pour camping-cars et fourgons aménagés, qui va construire une nouvelle usine de plus de 12 000 m² à Oradour-sur-Vayres afin de répondre à la demande.

Installée depuis 2006 dans ses locaux actuels (et depuis 1981 sur la commune), Scopema a déjà dû réaliser deux extensions et louer des locaux sur trois sites pour répondre à ses besoins de stockage. Mais même avec 4 000 m², l'usine a atteint ses limites, ce qui a conduit l'équipe dirigeante à lancer la construction d'un nouveau bâtiment de plus de 12 000 m². Ce nouveau site, opérationnel au début de l'année 2022, s'articulera autour d'une cabine de peinture automatisée, les ateliers métal et sellerie, le magasin ainsi que les expéditions. « Ce projet est réalisé dans le cadre du programme « Usine du Futur » qui nous permet d'optimiser notre production grâce à la robotisation et à l'automatisation de nos process », souligne Gilles Ribette, le Gérant.

Recrutements et formations

Cette nouvelle usine va permettre de créer une quarantaine d'emplois répartis entre la production, la logistique (réception, stockage et expéditions) et l'administratif. A court terme, l'entreprise emploiera plus de quatre-vingts salariés contre quarante-sept

aujourd'hui, sans compter la vingtaine d'intérimaires en renforts ponctuels.

Doubler la production

Les bâtiments existants seront conservés pour rapatrier des tâches qui sont actuellement sous-traitées, former ses opérateurs et installer un banc d'essai pour la réalisation de crash-tests. « Notre ambition avec cette nouvelle usine est de multiplier au moins par deux notre production de banquettes et de bases tournantes (actuellement à un niveau de 35 banquettes convertibles et 200 bases tournantes produites chaque jour) et de continuer à faire progresser le chiffre d'affaires d'au moins +10 % chaque année. » Un objectif réaliste pour l'entreprise qui double son chiffre d'affaires tous les quatre ans, avec un fort développement à l'export qui représente déjà près de 80 % de son activité.

Scopema
Rue du Pouloueix à Oradour-sur-Vayres
www.scopema.com



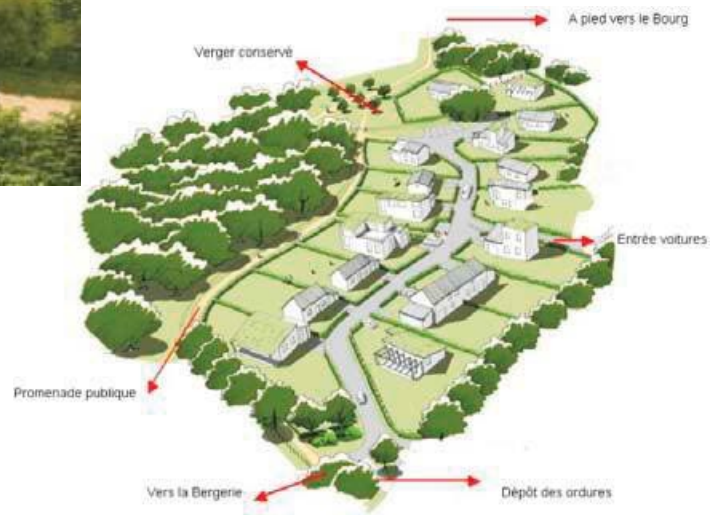
ENVIE DE VIVRE À LA CAMPAGNE DANS UN CADRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?



Bénéficiez d'espaces partagés pour favoriser les rencontres, les promenades et les jeux des enfants,

Privilégiez les déplacements à pied et en vélo et diminuez l'usage de la voiture,

Choisissez de construire durable en privilégiant la construction de bâtiments économes en énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, comme le soleil et l'eau.



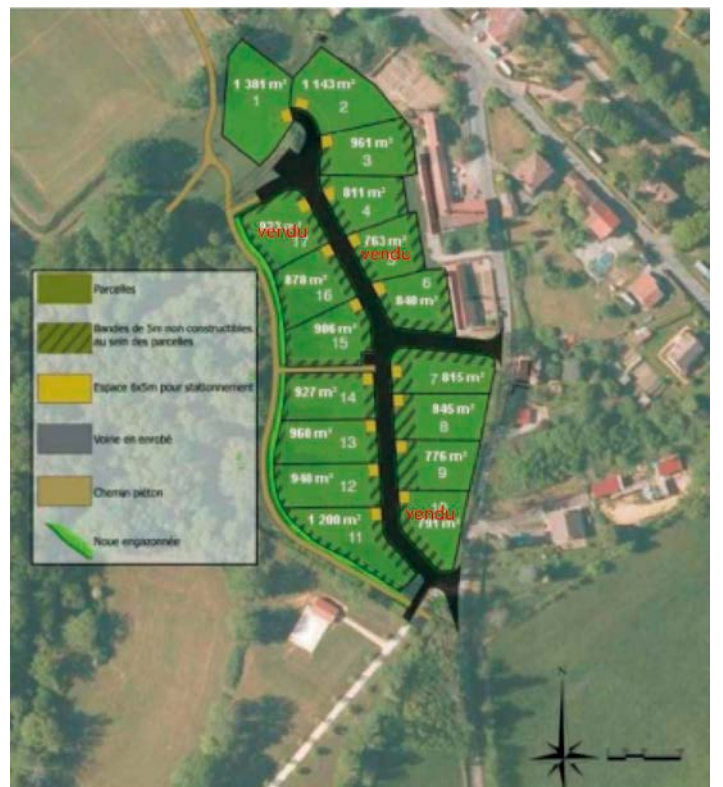
Oradour-sur-Vayres offre des terrains à bâtir au sein d'un lotissement qui reflète l'évolution des attentes en matière d'habitat.

Forte présence et protection du **milieu naturel**, mise en valeur du **Bois des Chapelles**

30 % de l'espace réservé aux aménagements publics, espaces verts et autres voies de liaisons douces

14 LOTS DE 800 À 1 300 M²

Renseignements en Mairie
Téléphone 05 55 31 92 92
villeoradoursurvayres@wanadoo.fr



UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE

UN MOIS DE JANVIER 2020 MARQUÉ DE MOMENTS DE CONVIVIALITÉ,



Soirée chargée d'émotion le 9 janvier à la salle des fêtes de l'espace Morange où vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation de Guy Ratinaud.

Entouré de l'ensemble des élus, il présidait sa dernière cérémonie de vœux et faisait connaître son choix, au terme de son 2^e mandat en tant que Maire, de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales de mars 2020.

A la fin de son allocution, Guy Ratinaud été chaudement applaudi par l'assistance.

Ambiance toujours aussi festive et conviviale le dimanche 12 janvier, rassemblant 172 participants à l'occasion du repas des aînés.



Le 28 janvier, après plusieurs mois de travaux, le Centre Bourg était inauguré en présence de Mme

Pascale Silbermann, sous-préfète et M. Yves Raymond, Conseil Départemental.



DES MÉDAILLÉS À L'HONNEUR LE 7 MARS 2020!

C'est en présence de leurs familles, d'amis et des élus municipaux que Guy Ratinaud a honoré cinq de nos concitoyens à l'ordre du Mérite Agricole.

Mme Thérèse Lhotte, Mme Christiane Chaput, M. Jean-Michel Pragout, M. Jean-Claude Restoueix et M. Patrick Esnard ont ainsi été promus au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole.



UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ DURANT LE 1^{ER} CONFINEMENT!



Dès l'annonce du 1^{er} confinement et des premières mesures préconisant le port du masque, comme de nombreuses communes de France, Oradour sur Vayres s'organisait sous l'impulsion de mesdames Annie

Wafart, Présidente de l'Association Rires et loisirs et Raymonde Leonard du Club des Aînés et avec le soutien de la municipalité.

Très vite, un appel aux dons de tissus, de fils,

d'élastiques était lancé. Très vite, nombre d'entre vous contribuait à la fourniture du matériel nécessaire à la confection des masques.

Et c'est ainsi, que dès le mois d'avril et pendant 8 semaines, chez elles pour certaines ou regroupées en « atelier couture » pour les autres, les bénévoles œuvraient avec une belle énergie pour permettre à tous les habitants de la commune de bénéficier gratuitement de masques en tissu.

Encore merci à toutes et à tous pour votre contribution!



AVRIL, LE SÉQUOIA DE 1895 EST FRAPPÉ PAR LA Foudre (EXTRAIT DE L'ARTICLE DE FRANCE 3)



Il était 20 h le 17 avril 2020, quand Patrick Charlard, agriculteur, prend sa voiture malgré l'orage qui gronde, pour aller voir l'une de ses vaches prête à vêler. A proximité de l'entrée de l'usine Scopema, rue de Pouloueix, son attention est attirée par une boule de feu :

« J'ai vu du rouge dans le bas du premier séquoia, c'était une boule de feu, j'ai tout de suite compris qu'il venait d'être frappé par la foudre ! Je suis allé directement à la gendarmerie à 150 m, c'est eux qui ont appelé les pompiers »

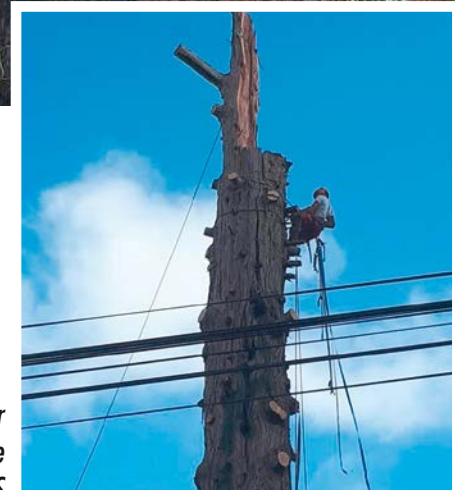
Les pompiers arrivés sur les lieux arroseront le séquoia jusqu'à minuit, pour sécuriser une citerne de

gaz présente à quelques mètres sur le parking de l'usine.

Richard Simonneau, adjoint au Maire, assiste tristement aux flammes qui embrasent l'arbre

« Ça fait forcément quelque chose de voir un arbre aussi majestueux comme ça prendre feu. Notre patrimoine vivant est touché, nos arbres, nos rivières font partie de nous, de notre histoire. On les malmène déjà trop souvent, alors quand l'orage s'en mêle en plus... oui c'est triste, car il est sans doute perdu »

Ce séquoia avait été planté en avril 1895. A sa base, sa circonférence atteignait 7,20 m.



Elagage réalisé par l'entreprise EXTERIA-TRAVAUX VERTS

UN DEVOIR DE MÉMOIRE PRÉSERVÉ

Avec une représentation strictement limitée des anciens combattants et des élus pour respecter les consignes sanitaires, la municipalité a pu assurer tout au long de l'année la tenue des différentes commémorations.

18 juin 2020 :
Commémoration de
l'appel du 18 juin



18 juillet 2020:

Commémoration des combats
d'Oradour sur Vayres



11 novembre 2020:

Commémoration de l'armistice du
11 novembre 1918

Lors du 11 novembre dernier, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, après avoir déposé une gerbe de fleurs et respecter une minute de silence, M. le Maire a rendu un hommage solennel au soldat inconnu « un parmi des milliers » ainsi qu'à tous les « Morts pour la France ».



MIEUX VIVRE ENSEMBLE, C'EST ÉVITER LES INCIVILITÉS

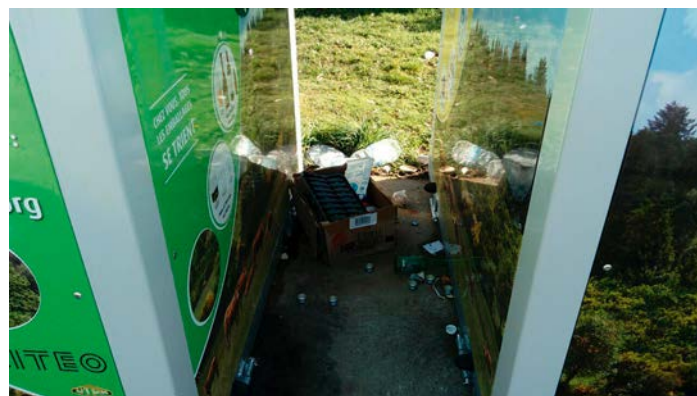
TOUJOURS AUTANT D'INCIVILITÉS AUTOUR DES ECO-POINTS

Il est regrettable pour tous qu'il soit toujours constaté l'abandon de déchets divers autour des éco-points. Respectons notre cadre de vie ainsi que le personnel technique qui est régulièrement contraint d'intervenir pour ramasser des sacs-poubelles, des cartons éventrés, du verre cassé et autres débris ou objets encombrants de toutes sortes au pied des conteneurs.

Il ne faut pas confondre décharge publique et collecte du recyclage et gardons à l'esprit qu'en cas d'identification du contrevenant la commune d'Oradour sur Vayres applique les sanctions prévues à l'article R635-8 alinéas 1 et 2

Et lors de vos déplacements à la déchetterie, veillez à bien attacher le contenu de vos remorques.

En effet, nous retrouvons régulièrement sur la route des objets divers et branchages qui peuvent être la cause d'accidents pour les autres personnes qui circulent



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS...

...nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'animaux de les maintenir en sécurité sur leur propriété afin de les empêcher de circuler sur la voie publique et de les garder en laisse lors des promenades.

De plus en plus de personnes, à pieds ou en vélo, se plaignent de croiser des chiens errants et parfois agressifs sur les chemins communaux ou dans les villages. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes,



à la mise en fourrière de l'animal, sans compter les procédures judiciaires en cas d'accident.

Apprenez leur également le caniveau !

Contrairement à ce que l'on dit, marcher dessus ne porte pas toujours bonheur !

Imaginez par exemple qu'une personne âgée glisse sur une crotte de chien et se casse le col du fémur.

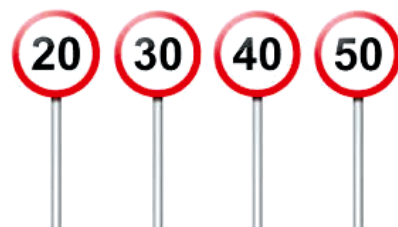
Le devoir d'un propriétaire de chien c'est aussi de s'assurer de ne pas porter atteinte à la sécurité des personnes qui empruntent les trottoirs et les voies publiques. Là encore, les propriétaires de chiens un peu trop désinvoltes sont passibles d'amendes qui peuvent atteindre des montants importants.



PRENEZ LE TEMPS DE RESPECTER LA VITESSE

Tous les jours, lorsque nous circulons nous pouvons apprécier le charme de nos petites routes qui relient entre eux nos villages aux rues parfois étroites, tortueuses, ponctuées de croisements, de sorties d'exploitations agricoles. Des rues où parfois les habitations n'ont pas de trottoirs et les sorties de maison sont au ras de la route. Autant de situations où la présence d'un obstacle (enfants, vélo,

chien, engin agricole, autre véhicule arrêté...) peut devenir inévitable en raison d'une vitesse excessive et où la vie peut basculer. Alors s'il vous plaît, respecter les panneaux de limitation de vitesse.



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE, RESTEZ VIGILANTS



Démarchage téléphonique abusif, appels frauduleux aux numéros surtaxés: le consommateur est désormais mieux protégé. Le démarchage pour les travaux de rénovation énergétique est interdit. Dans les autres secteurs, les appels passés à des personnes inscrites sur Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, sont sanctionnés plus lourdement. La loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux est parue au Journal officiel le 25 juillet 2020.

Les principales mesures de cette loi :

- Le professionnel doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone et doit également rappeler au consommateur son droit à s'inscrire sur Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique.
- Le démarchage téléphonique est interdit pour la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue d'économies d'énergie ou de production d'énergies renouvelables. Il reste autorisé pour des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours.
- Les entreprises qui ont recours au démarchage téléphonique doivent respecter un code de bonnes pratiques et saisir régulièrement l'organisme chargé de gérer la liste d'opposition Bloctel sous peine de sanctions :
 - au moins une fois par mois si elles exercent à titre habituel une activité de démarchage téléphonique ;
 - avant toute campagne de démarchage téléphonique dans les autres cas.

- Les jours et horaires au cours desquels les appels téléphoniques de prospection commerciale peuvent être passés sont précisés par un décret à paraître.
- Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation de ces nouvelles dispositions est nul.
- Les sanctions sont renforcées en cas d'abus (par exemple, appel à des personnes inscrites sur Bloctel) ou en cas d'utilisation d'un numéro masqué: 75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les entreprises, contre 3 000 € et 15 000 € auparavant.

À savoir: mis en place en 2016, Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle peut s'inscrire gratuitement tout particulier ou entreprise ne souhaitant plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

L'inscription sur cette liste doit être renouvelée tous les 3 ans.

Si vous êtes démarché alors que vous êtes inscrit à Bloctel, vous pouvez remplir le formulaire de réclamation disponible dans votre espace personnel sur le site bloctel.gouv.fr. Pour cela, vous devez indiquer la date et la plage horaire de l'appel, le numéro de ligne sur laquelle vous avez été contacté, le numéro de la personne qui vous a appelé, son nom, son secteur d'activité, et toute autre précision sur l'appel que vous avez reçu tel que son objet et le nom sous lequel s'est présenté le démarcheur.

Source : www.service-public.fr

QUELQUES REALISATIONS EN IMAGES



En juillet, réfection par le Conseil Départemental de la voie traversant le village de la Pomeroulie.



Le 8 juillet, réception définitive des travaux de création de la station d'épuration dans le village de Parade.



En août, une nouvelle antenne Orange est implantée à proximité du village de la Serve afin d'augmenter la couverture du réseau téléphonique.

La mise en service est prévue en 2021.

MAIS AUSSI DURANT L'ANNÉE,

Aménagement et mise à disposition de nouveaux Eco-points



Rénovation du local d'accueil pour les personnes sans abri!

Des travaux étaient nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil des personnes sans abris. C'est avec l'accord du maire que la nouvelle équipe du CCAS s'est employée à donner un grand coup de neuf à ce logement.

Bel exemple de bénévolat puisque c'est uniquement grâce à la bonne volonté et aux dons que tout a été nettoyé, repeint, assaini, meublé et décoré.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN A FAIT PROCÉDER
À DES TRAVAUX SUR LA VC 201 ET SUR PLUS DE 2 KM,
DES VERGNES À LA SORTIE DE FRESSIGNAS (CURAGE, DÉRASEMENT, REPROFILAGE, ET ÉLAGAGE)

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ENEDIS INVESTIT POUR VOTRE AVENIR...

Depuis plusieurs années, Enedis investit afin d'améliorer la qualité de fourniture sur les communes du département, et en particulier les communes de: Champagnac la rivière, la Chapelle Montbrandeix, Cussac, Dournazac, Marval, Oradour sur Vayres et Pensol.

Ainsi, une grande structure haute tension qui part du poste source de Champagnac a été enterrée, sur plus de 33 km. Ces câbles souterrains ont été mis en service, sécurisant grandement l'alimentation de la zone.

Coût total de l'opération: **1,867 millions d'Euros de travaux!**

Seuls vestiges de ces travaux, quelques 300 poteaux, dépourvus de fils, parsèment encore le territoire répartis sur les 33 km des anciennes lignes aériennes.



Enedis a mandaté l'entreprise CDE pour qu'elle retire ces derniers entre le mois de septembre 2020 et la fin de l'année.

NOS PRÉVISIONS DE TRAVAUX POUR 2021

Le chantier majeur de l'année 2021 sera celui de la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg « au Bercaill » qui est totalement obsolète et présente de nombreux dysfonctionnements.

Le programme d'isolation des bâtiments communaux sera poursuivi.

Par ailleurs, dans le cadre du « plan de relance » plusieurs demandes ont été déposées auprès des services de l'Etat en vue de la réhabilitation des ouvertures de l'école et du restaurant scolaire, de la sécurisation de la caserne de gendarmerie, du remplacement de l'ensemble des volets pour une meilleure isolation des fenêtres de la Cité Prévost, de la création d'un nouveau local fonctionnel pour l'accueil des Personnes Sans Domicile Fixe et de l'aménagement et la sécurisation du parking au départ de la voie verte.

Des travaux de drainage du terrain de football aux Chapelles seront réalisés au printemps 2021

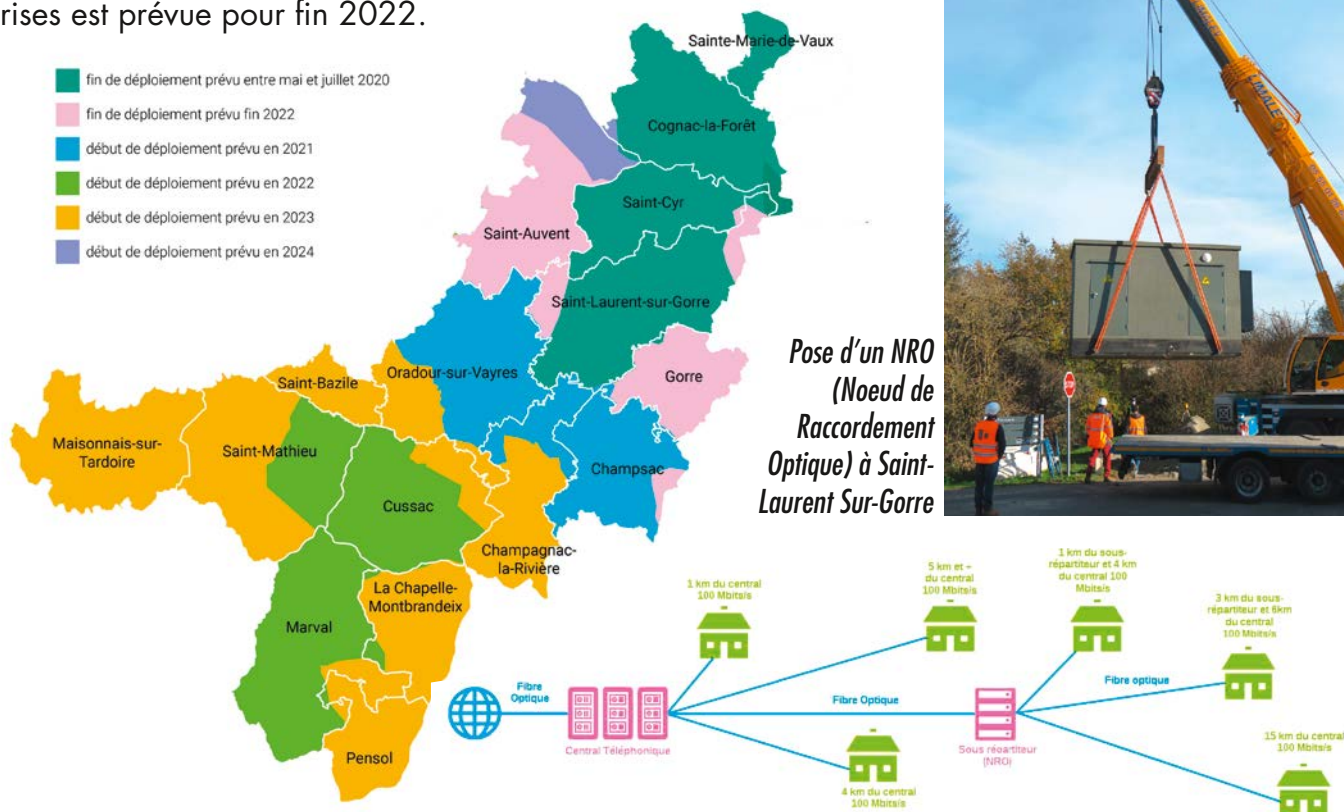
LA FIBRE EN OUEST LIMOUSIN

Après le déploiement de plusieurs montées en débit sur une partie du territoire, permettant l'accès internet haut débit à une majorité de foyers, la communauté de communes Ouest Limousin s'est engagée vers une nouvelle étape : le « très » haut débit. Les travaux ont démarré en 2020 avec le déploiement progressif de la fibre vers chaque habitation, répondant ainsi à une volonté partagée de désenclavement du monde rural. Le « très haut débit » permettra ainsi à chacun de disposer des technologies de l'information les plus avancées.

Le territoire Ouest Limousin sera équipé par deux aménageurs d'infrastructures ayant chacun leur propre zone de déploiement:

Zone nord du territoire dite zone DORSAL : Zone de réseau d'initiative publique pour le déploiement du FTTH (Fiber To The Home) par le syndicat mixte DORSAL pour les communes de Cognac-la-Forêt, Gorre, Saint-Auvent, Saint Cyr, Saint-Laurent-sur-Gorre, et Sainte-Marie-de-Vaux. Il y aura deux phases de déploiement : le jalon 1 déjà commencé pour les communes de Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Cyr, Cognac-la-Forêt et Sainte-Marie-de-Vaux qui seront en majorité équipées dès mi 2021, et un jalon 2 pour les communes de Saint-Auvent et Gorre dont la date prévisionnelle de livraison des prises est prévue pour fin 2022.

Zone sud du territoire dite zone AMEL : Zone à manifestation et à engagement local pour le déploiement du FTTH. L'équipement et les travaux seront réalisés par l'opérateur Orange sur les communes de Champagnac-la-Rivière, Champsac, Cussac, La Chapelle-Montbrandeix, Maisonnais-sur-Tardoire, Marval, Oradour-sur-Vayres, Pensol, Saint-Bazile, et Saint-Mathieu. 92% des habitations seront livrées et équipées progressivement de 2021 à 2024, les foyers restants étant raccordés à la demande.



En 2024, Ouest Limousin devrait donc être entièrement équipée en très haut débit par l'arrivée de la fibre au sein de chaque foyer. Cet objectif a été rendu possible grâce à une forte implication de la communauté de communes, du département et de la région. Au fil de l'avancement des travaux, une communication et des réunions publiques seront organisées par secteur avant les mises en service commerciales.



MON PARC - UNE APPLICATION CITOYENNE POUR DÉCOUVRIR ET S'IMPLIQUER DANS LA PRÉSERVATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Le Parc naturel Régional Périgord-Limousin a sorti cet été une nouvelle application mobile : « Mon Parc Périgord-Limousin », grâce à la participation financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette application innovante met à disposition des habitants et des visiteurs, des informations géolocalisées pour découvrir le territoire, le calendrier des animations du Parc et ses actualités, et surtout un espace de dialogue et des propositions de chantiers participatifs pour permettre de s'impliquer dans le projet de territoire.

Une application qui offre un concentré d'informations

- Des propositions d'activités de loisirs et de sports nature respectueuses des valeurs du Parc
- Les itinéraires de randonnées pour découvrir le territoire. Grâce à la géolocalisation, les visiteurs peuvent suivre leur progression sur les sentiers
- Côté nature, des fiches sur la faune et la flore présentent les espèces emblématiques qui peuplent le Périgord-Limousin. Des informations insolites et des quizz permettent une découverte ludique de ce riche patrimoine. Une carte des milieux naturels est également consultable.
- Une carte des paysages emblématiques du territoire et les lieux qui proposent des visites sur les patrimoines naturels et culturels du Périgord-Limousin
- L'offre des hébergements engagés dans des démarches de qualification, en particulier la Marque Valeurs Parc
- Les possibilités de consommer local grâce à la liste des marchés, des fêtes et lieux de vente liés à l'artisanat et aux métiers d'art, les producteurs de miel engagés dans la Marque Valeurs Parc.

Une application qui permet aux citoyens de participer à la vie du Parc

La véritable originalité de cette application citoyenne réside dans son caractère participatif.

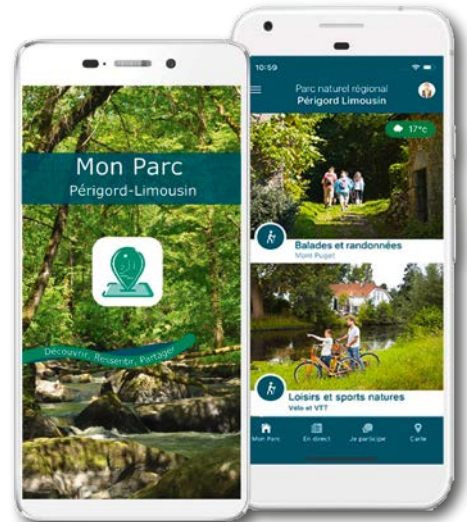
Les utilisateurs de Mon Parc peuvent spontanément et intuitivement partager leurs observations, questionner le Parc naturel régional et la communa-

uté des utilisateurs, proposer des idées et des actions, partager leurs coups de cœur... Les utilisateurs de l'application peuvent également faire remonter aux équipes du Parc tout dysfonctionnement repéré sur le territoire.

L'application permet à ses utilisateurs de s'inscrire dans des communautés thématiques ou territoriales (Les amateurs de Biodiversité, de Patrimoine...). Ces dernières permettent à leurs membres d'échanger des informations entre pairs.

Enfin, des projets participatifs, portés par le Parc ou par ses partenaires, seront bientôt proposés dans l'application afin que les volontaires puissent s'impliquer pour les causes qui les intéressent.

L'application MON PARC PERIGORD-LIMOUSIN est disponible gratuitement sur Apple store et Google Play.



Plus d'informations :

Delphine COUDERT,
Responsable Communication touristique et numérique 05 53 55 36 00
d.coudert@pnrpl.com
www.pnr-perigord-limousin.fr





LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT-TARDOIRE

(ou SYMBA Bandiat-Tardoire) rassemble 34 communes sur les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Il est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur les bassins du Bandiat et de la Tardoire. Son objectif est la reconquête du bon état écologique des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides).

Retour sur les principales actions de l'année 2020:

Chantier de restauration écologique sur la Tardoire amont (Châlus/Champsac/Champagnac la Rivière)



Aménagement d'un petit seuil en barrage du cours d'eau, enlèvement d'embâcles dans le lit et restauration de la végétation de berge, afin d'améliorer les habitats piscicoles et rééquilibrer le cordon rivulaire.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat entre le SYMBA Bandiat-Tardoire et la Fédération de Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

Site de la Monnerie (Cussac/Oradour sur Vayres)

Après 4 années de travaux, la dernière étape du chantier a été réalisée au mois de septembre. L'étang



n'existe plus. A sa place, la Tardoire a retrouvé son lit, bordé de zones humides riches d'une faune et d'une flore spécifiques. Une question d'ordre écologique autant que de santé publique.

Restauration de la ripisylve sur le Bandiat et la Doue (Abjat-sur-Bandiat/Augignac/Saint-Estèphe)

Des travaux sur la végétation en bord de cours d'eau ont été réalisés afin de rouvrir le milieu en enlevant les embâcles et les arbres morts ou dépérissant à risque. Cette action va permettre au milieu de retrouver un équilibre écologique (diversité des habitats, accès à la lumière, dévalaison des sédiments, limiter le risque d'inondation...). Le débardage à l'aide de la traction animale a été utilisé sur les sites sensibles (zones humides et périmètres de protection d'eau potable) afin de limiter les dommages sur le milieu.



Vous souhaitez des conseils sur la gestion de votre étang/mare, de votre zone humide ou concernant la rivière qui passe sur votre parcelle ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

SYMBA Bandiat-Tardoire

La Monnerie 87150 CUSSAC – Tel : 05 55 70 27 31

www.syndicat-bandiat-tardoire.fr

www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire

Référente Tardoire : 06 38 84 49 72 – Référent Bandiat : 07 54 36 40 43



PROJET D'EFFACEMENT DE L'ÉTANG DE LA MONNERIE

Le projet d'effacement de l'étang de la Monnerie, propriété de la communauté de communes Ouest Limousin, touche à sa fin. Après 4 années de travaux, la dernière phase du chantier est intervenue à l'été 2020 avec la destruction totale du barrage. Les dernières réunions de chantier, entre la CC Ouest Limousin (propriétaire du site), le SYMBA Bandiat-Tardoire (qui porte les travaux), le maître d'œuvre et les entreprises, ont permis de constater les travaux.

L'étang de la Monnerie existe depuis le 18^e-19^e siècle et a été utilisé successivement pour l'activité meunière, une filature, puis par les usines textiles Moreau qui ont agrandi l'étang afin d'alimenter une turbine hydroélectrique (construite en 1949). On comptait environ 600 travailleurs sur site dans les années 1960/1970. L'étang avait une importance locale, il faisait partie du paysage, il a été utilisé pour des concours de natation, de pêche...

Après la fermeture de l'usine en 1995 et l'arrêt de l'entretien de l'étang, celui-ci a vu son état se dégrader, par comblement de la retenue accentué par l'arrivée d'une plante envahissante (la jussie) qui a envahi le plan d'eau dans les années 2000.

Les problématiques sur site étaient nombreuses : comblement de la retenue, pollution ancienne aux métaux lourds, dégradation de la qualité de l'eau et de l'état écologique. Pourtant, la Tardoire pourvoit 20 km plus bas une usine d'eau potable, qui alimente une partie de l'ouest charentais, l'enjeu était donc important.

C'est ainsi, après un diagnostic approfondi du site et une étude des solutions d'aménagement possibles, que la Communauté de Communes Ouest Limousin (propriétaire du site) a pris la décision d'effacer l'étang et de restaurer l'état écologique de la Tardoire et de ses zones humides.

Le SYMBA Bandiat-Tardoire (syndicat de rivière) a pris en charge le projet, qui a consisté en une vidange progressive du plan d'eau sur 4 ans (2017-2020) puis la destruction du barrage d'1,70 mètre. Face aux enjeux, les travaux ont été réalisés de manière progressive afin d'éviter toute pollution vers



l'aval, et des suivis qualité ont été réalisés régulièrement, en lien avec les services de l'Etat.

Le projet bénéficie d'une autorisation et d'une déclaration d'intérêt général au titre du code de l'environnement, délivrées par la Préfecture de la Haute-Vienne. Il est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Europe (via la Région Nouvelle-Aquitaine).

Aujourd'hui, on observe déjà les effets bénéfiques de la disparition de l'étang : la Tardoire retrace naturellement son lit, elle charrie ses sédiments, les berges se sont stabilisées grâce à l'implantation d'une végétation typique de zone humide. Le site retrouve donc un véritable potentiel écologique et une capacité d'auto-épuration naturelle. D'ailleurs, les milieux humides font l'objet d'un suivi par le PNR Périgord-Limousin et une gestion adaptée sera mise en place dès l'année prochaine, en accord avec la collectivité.

Informations auprès du SYMBA Bandiat-Tardoire :

Plus d'informations sur notre site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr> et notre page facebook : <https://www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire>

Contacts auprès de Richard SIMONNEAU, Président, et Anne-Laure PARCOLLET, ingénieure rivière
06 38 84 49 72

syndicat.tardoire@orange.fr



© Fred Yonne



© Fred Yonne



SYNDICAT D'EAU POTABLE VAYRES & TARDOIRE

FAITS DIVERS DE L'ANNEE 2020



L'année a commencé avec le remplacement de 600 mètres de canalisations sur la commune de Vayres.

Les projets ont ensuite été stoppés par la crise sanitaire que nous traversons encore.

Les élections municipales ont entraîné le changement des représentants des 11 communes membres du syndicat d'eau potable.

- M. Jean Pierre Chalard est élu Président,
- MM Luc Gabette et Philippe Lalay sont élus vice-présidents.

Durant l'été et le début de l'automne, les travaux engagés sous l'ancien mandat se sont terminés, à savoir :

- La protection des captages de Négrelat (Cussac), par l'installation de clôtures autour du périmètre du captage.



- La réhabilitation de la clôture du captage Chez Chirgault (Dournazac)
- Le nettoyage par racleurs d'une conduite d'eaux brutes (Cussac)



PROJETS 2021

La fin d'année est marquée par le lancement d'un nouveau programme de remplacement de canalisations, sur plus de 6,5 km répartis sur les communes d'Oradour sur Vayres, Maisonnais sur Tardoire et Vayres. Il tient à coeur à la nouvelle équipe de poursuivre activement l'optique du syndicat :



- remplacement de canalisations âgées afin de prévenir la dégradation de ces canalisations,
- Maintenir un rendement de réseau supérieur à 80 %,
- Mettre les moyens nécessaires pour avoir une eau de qualité et en quantité suffisante pour tous.





LE SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE, PREMIER ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (EPAGE) DE NOUVELLE AQUITAINE.

Une évolution territoriale et de compétences mise en place depuis le 1^{er} janvier 2020 qui vient renforcer notre syndicat et devrait permettre de poursuivre un travail main dans la main avec les 11 intercommunalités du bassin versant de la Vienne médiane pour préserver notre ressource en Eau!...

Après 2 ans de travail en concertation avec les 10 communautés de communes et la communauté urbaine Limoges Métropole de notre territoire ainsi qu'avec les syndicats voisins, le SABV a pu déposer un dossier de reconnaissance d'un nouveau statut d'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau qui a été soumis à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vienne (le 4 juillet 2019) et à la commission de planification de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (le 26 septembre 2019) où des avis favorables ont été prononcés.

Cet EPAGE permet de **rationaliser la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** autour d'une seule structure autour de la Vienne en Haute Vienne, et, de compléter ses missions d'animations et de suivis analytiques. L'ensemble des 101 communes désormais concernées par l'EPAGE doit pouvoir bénéficier des sa-

voirs et des conseils des 8 agents mutualisés du syndicat et des outils mis à disposition dont le bus « Au fil de l'Eau, la nature à ma porte! ».

28 masses d'eau sont désormais sous la compétence du syndicat avec le portage ou la participation à 5 contrats territoriaux des milieux aquatiques...

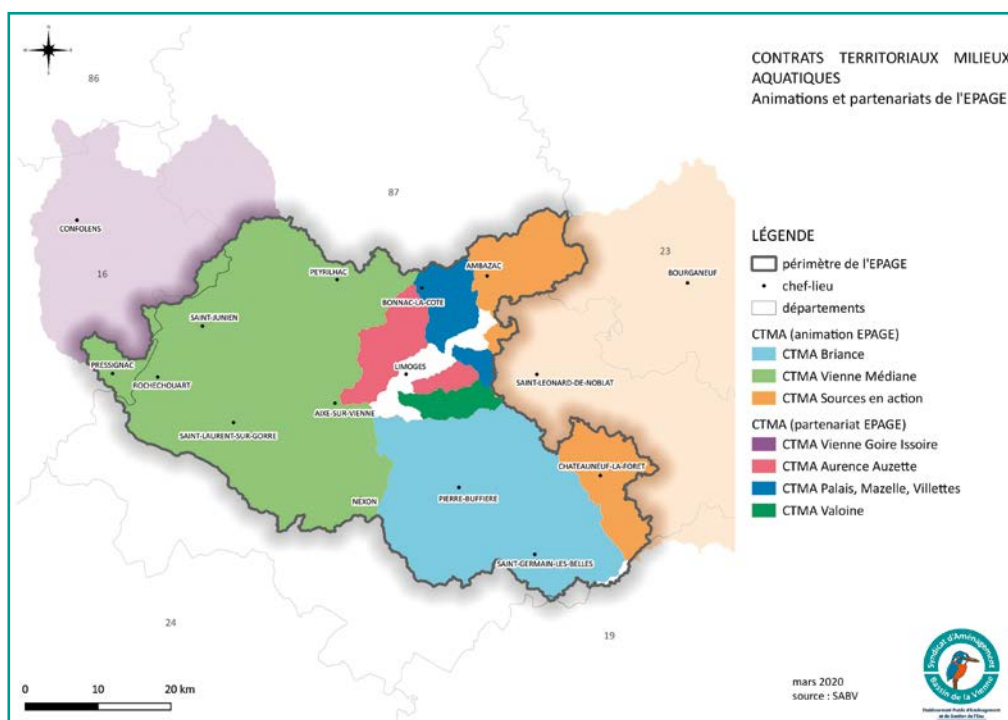
Mais la "GEMAPI", Qu'est-ce que c'est?...

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est une nouvelle compétence des intercommunalités souvent transférée à des organisations de gestion hydrographique.

De nombreuses opérations sont conduites par le syndicat: gestion de ripisylve, aménagements agricoles, travaux sur les étangs et les ouvrages transversaux, gestion des zones humides et des annexes hydrauliques, analyses biologiques et physicochimiques, etc...

Pour en savoir plus, suivez le guide! Vous y trouverez des plaquettes d'informations, des vidéos, des articles et rapports spécifiques:

- <http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/>
- <http://www.aufildelaglane.fr>
- <http://www.ile-de-chaillac.fr>





LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE, UN TERRITOIRE DE PROJETS

Regroupant 6 Communautés de Communes (*), l'association « Châtaigneraie Limousine » intervient sur 73 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne. Elle accompagne des projets au service de son territoire, dans de multiples domaines : habitat et centres-bourgs, mobilité, services, tourisme et loisirs accessibles, sports de nature, économie-emploi, culture et patrimoine...

A titre d'exemple, elle mène une étude sur le développement du vélo, aussi bien pour des usages touristiques et de loisirs que pour des usages utilitaires du quotidien. Dans ce cadre, un diagnostic à vélo a été réalisé dans le bourg d'Oradour-sur-Vayres. Il a permis de faire le point sur les aménagements et équipements pour favoriser les déplacements à vélo.

(*) Briance Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne

Focus sur le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) »



PROJET ÉMERGENT
DE LA
CHÂTAIGNERAIE
LIMOUSINE



Ce projet vise le retour à l'emploi de chômeurs de longue durée (plus d'un an) par la création d'activités économiques manquantes et utiles localement. Il s'inscrit sur un périmètre de 14 communes (dont la commune d'Oradour-sur-Vayres) sur les Communautés de communes Ouest Limousin et Pays de Nexon – Monts de Châlus.

Nous avons besoin de vous pour construire ce projet de territoire. Demandeurs d'emploi, faites-nous part de vos compétences, capacités et envies de travail ! Habitants, élus, chefs d'entreprises, indiquez-nous les activités manquantes dont vous auriez besoin !

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

Coordonnées :

Châtaigneraie Limousine : Siège : Site de La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie – 87800 NEXON - 05 55 70 99 40 – contact@chataigneraielimousine.fr

Suivez-nous !

Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr
Page Facebook : @chataigneraielimousine



FREDON
HAUTE-VIENNE

FDGDON HAUTE VIENNE DEVIENT FREDON HAUTE VIENNE

Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances.

Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

LPO LIMOUSIN

Membres de la L.P.O limousin*, nouvellement installés à la Pouméroulie, commune d'Oradour-sur-Vayres, nous avons été ravis de voir arriver les hirondelles au printemps 2020. Et au cours de l'été, nous avons recensé les nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) occupés. L'hirondelle de fenêtre niche sous les toits et se distingue de l'hirondelle rustique (anciennement appelée Hirondelle de cheminée) par son ventre et son croupion blanc. Elle ne possède pas de longs filets à la queue qu'elle a juste échancrée en V.

Que ce soit les Hirondelles de fenêtre ou les Hirondelles rustiques, ce sont des espèces protégées et menacées. Les premières par le ravalement des façades avec destruction des nids (passibles d'amendes) et les secondes par la diminution des accès aux étables où elles nichaient.

A Oradour-sur-Vayres, les nombreux nids sont la plupart du temps sur les façades de maisons inoccupées. En effet, les nids engendrent des salissures, mais il est possible d'y faire face grâce à la pose de planchettes sous les nids. La L.P.O peut apporter son assistance pour la réalisation de ces aménagements.

Des sorties naturalistes sont organisées par le groupe LPO limousin et vous en trouverez le calendrier à la mairie, à la médiathèque et à l'Office de tourisme.

Nous sommes à votre disposition pour tout rensei-



gnement sur les sorties et sur les oiseaux de notre environnement. Ensemble protégeons ces beaux oiseaux migrateurs, symbole de vie et de retour des beaux jours.

Monica Decanale et Jean-Luc Lefèvre
05 55 50 19 68 / 06 61 90 26 66

Téléphone de S.O.S Faune sauvage pour les oiseaux blessés : 07 78 07 11 23

**L.P.O : Ligue de Protection des Oiseaux : association nationale engagée depuis plus d'un siècle pour la protection des oiseaux et aujourd'hui plus largement pour la sauvegarde de la biodiversité.*

LPO Limousin

ZA du Moulin Cheyroux 87700 Aix-sur-Vienne - Tél : 05 55 32 20 23

Courriel : limousin@lpo.fr / Site : www.limousin-lpo.fr





L'ADIL 87 :

UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire...
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées :** aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...



28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Fo-rêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

 mlrurale87@wanadoo.fr
 <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
 <https://www.missionlocaleruralehautevienne>

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 28 professionnels et des services gratuits

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE POUR LES 16-25 ANS

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

- ⇒ **EMPLOI**: Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes...
- ⇒ **ORIENTATION**: découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- ⇒ **FORMATION**: droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements...
- ⇒ **VIE QUOTIDIENNE**: permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture...

Vous bénéficierez du **PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement** des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?
Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Permanence de La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous

Permanence à la Mairie d'Oradour sur Vayres, 2^e et 4^e mardi après-midi

Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au : 05 55 70 45 74**

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.

2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.

Une **référente Handicap** et une **référente Alternance/Apprentissage**

1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ **Un appui au recrutement**

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informers sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

LA FNATH 87

**UNE ASSOCIATION À ORADOUR SUR VAYRES –
SAINT LAURENT SUR GORRE QUI REÇOIT, ÉCOUTE,
CONSEILLE, ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES ADHÉRENTS**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Compte tenu des mesures sanitaires, la réception des adhérents s'effectue, depuis le 11 mai 2020, sur rendez-vous aussi bien à nos bureaux, que lors des permanences assurées dans 22 communes du département de la Haute Vienne.

Concernant l'adresse de nos bureaux, depuis le 22 juin 2020, la FNATH 87 accueille ses adhérents dans un nouveau local, entièrement rénové, de plain pied, avec des parking s à disposition des adhérents.

Notre nouvelle adresse est 6 Avenue du Président Sadi Carnot à PANAZOL.

Le local est situé sur la route principale, en face du garage auto Honda, à 3 minutes de l'autoroute A20.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents. Cette spécificité ne peut exister que grâce aux

25 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE, et animées par 190 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

Rappelons que les bénévoles vous accueillent sur rendez-vous le 1^{er} vendredi à **ORADOUR SUR VAYRES les mois pairs** de 9 h à 11 h, Salle de la Mairie ainsi qu'à **SAINT LAURENT SUR GORRE les mois impairs** de 9 h à 11 h, Salle de la Mairie.

Contactez les bénévoles de la section FNATH d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE

Hélène DEMAY, présidente de la section au 05 55 78 53 16

Catherine CANIN, trésorière de la section au 06 08 96 41 44

Le groupement départemental FNATH 87 :

6 Avenue du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL

Tel : 05 55 34 48 9

E-mail : fnath.87@orange.fr – Site : www.fnath87.org





Mon aide à domicile c'est

-50%
DE RÉDUCTION
OU CRÉDIT
D'IMPÔTS !!

UNA
1^{er} réseau
d'Aide et de Services à Domicile

UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 50 ANS

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
 - Aide aux Aidants
 - Atelier de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
 - Jardinage, bricolage

Sur le territoire de Saint-Junien,
l'Ouest et le Nord-Ouest
du département de la Haute-Vienne



UNA OUEST 87

10 Bd de la République

87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr

www.unasaintjunien.fr



LES NEWS DE POUCE TRAVAIL

Une rentrée pas comme les autres...

Malgré ces temps si particuliers, l'activité de Pouce Travail se poursuit : dans le plus strict respect des gestes barrières, les clients continuent à solliciter les services de l'association et les salariés répondent présent !

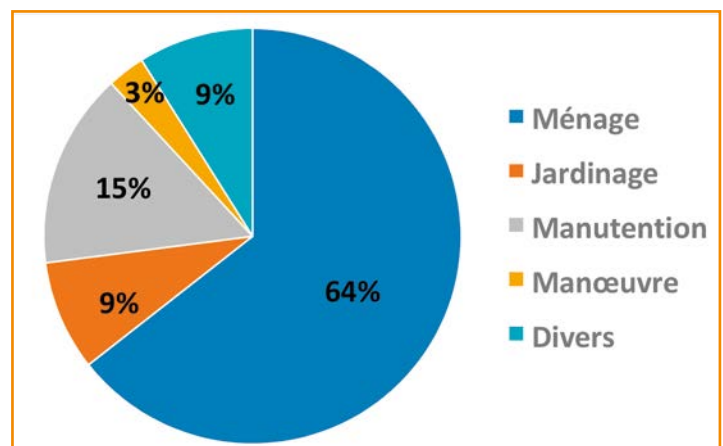
Plusieurs adaptations se sont mises en place, à commencer notamment par une nouvelle procédure à respecter pour les clients et les salariés :

- Application obligatoire des **gestes barrières** à domicile et dans les structures professionnelles.
- Pouce Travail **a aussi équipé tous ses salariés** de gants, masques, solution hydroalcoolique.
- Mise en place du **télétravail pour une partie des salariées permanentes** : l'équipe s'est organisée pour rester présente et à l'écoute !)

L'activité était en hausse en 2019, qu'en sera t-t-il en 2020 ?

68 518 heures de travail ont été effectuées en 2019 par les **191 salariés de l'association** auprès de **850 clients** :

Contact : Pouce Travail 05.55.02.03.16
www.poucetravail.com





OBJECTIF CITOYEN !!!

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^e anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

*Nos échanges d'informations,
maintenant c'est en ligne !*

ANIMATEUR ENCADRANT JEUNE PARTENAIRE

Un recensement plus simple Une plateforme sécurisée Des informations mises à jour rapidement

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES ARMÉES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Centre du service national de Limoges

88, rue du pont Saint-Martial
CS 93220
87032 Limoges Cedex 1

Tél : 05 55 12 69 92



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*





La Communauté de Communes

Ouest Limousin

C'EST QUOI? C'EST QUI?

La Communauté de Communes est un espace de solidarité dans lequel nos 16 communes mutualisent leurs moyens au profit d'un projet de territoire commun et cohérent. Son but est de développer le territoire en soutenant les acteurs locaux et les habitants.

La Communauté de Communes Ouest Limousin est administrée par un conseil communautaire composé de 34 élus représentant les 16 communes membres, qui a élu en son sein, un président et 7 vice-présidents avec chacun un domaine spécialisé.

- Président : Christophe Gérouard
- 1ère vice-présidente : Maryse Thomas (Lecture publique, et vie culturelle et associative)
- 2ème vice-président : Patrice Chauvel (Développement économique et touristique)
- 3ème vice-présidente : Agnès Varachaud (Aménagement du territoire et transition écologique)
- 4ème vice-président : Jean-Pierre Pataud (Cycle de l'eau)
- 5ème vice-présidente : Chantal Chabot (Enfance, Jeunesse, et Sport)
- 6ème vice-président : Jean-Pierre Charmes (Solidarité et cohésion sociale)
- 7ème vice-président : Charles Antoine Darfeuilles (Voirie, Bâtiments, Ordures Ménagères)



Le Président : Christophe Gérouard

Retrouvez la communauté de communes sur les réseaux sociaux !



@ouestlim



@ccouestlim

De gauche à droite : Charles Antoine Darfeuilles, Jean-Pierre Charmes, Chantal Chabot, Patrice Chauvel, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud.

Compétences :

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace (PLUi et SCOT)
- Voirie d'intérêt intercommunal
- Assainissement non-collectif
- Gestion des milieux aquatiques
- Action sociale, logement social, et service de livraison de repas à domicile
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Collecte des Ordures Ménagères
- Enfance et Jeunesse
- Équipement culturel et sportif d'intérêt communautaire
- Technologies de communication (très haut débit)
- Gestion de Maisons de Santé
- Contributions au SDIS (service incendie)

Équipements :

- 2 sites d'accueil d'entreprises
- 2 bureaux de tourisme
- 1 salle d'exposition et 1 boutique des créateurs
- 1 centre intercommunal d'action sociale
- 2 logements sociaux
- 2 maisons de santé
- 1 EHPAD et 1 résidence services
- 6 médiathèques
- 2 relais assistantes maternelles
- 1 lieu d'accueil parents et enfants
- 2 crèches
- 3 accueils de loisirs
- 5 garderies périscolaires
- 2 club adolescents
- 1 terrain multi-sports
- 5 parcours de trail
- 10 boucles cyclo-touristiques

Champagnac-la-Rivière
Champsac
La Chapelle-Montbrandeix
Cognac-la-Forêt
Cussac
Gorre
Maisonnières-sur-Tardoire
Marval
Oradour-sur-Vayres
Pensol
Saint-Auvent
Saint-Bazile
Saint-Cyr
Saint-Laurent-sur-Gorre
Saint-Mathieu
Sainte-Marie-de-Vaux

un territoire à vivre!

WWW.OUESTLIMOUSIN.COM
05 55 78 84 07

**Ouest
Limousin**
communauté de communes

Annuaire des services de la Communauté de Communes Ouest Limousin

La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimouin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacleschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports, Culture, Vie Associative

sportsculture@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>
mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
Cussac 05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
Marval 05 44 22 97 19

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

plui@ouestlimousin.com

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!



Facebook : @ouestlim
Instagram : @ccouestlim

RIRES ET LOISIRS

Tout d'abord, nous renouvelons notre profonde tristesse et notre plus bel hommage à Monique. Depuis 2008, un an après son arrivée dans ce limousin qu'elle chérissait tant, elle a rejoint Rires et Loisirs. Elle en a pris la présidence en 2009 et a su donner un essor très important à l'association en multipliant les activités.



Elle restera à jamais dans nos coeurs

*Respectueux souvenirs -
hommage-reconnaissance
- gratitude et profonde
amitiés*

Le 1^{er} mars un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Annie Waflart

Vice-Présidente : Nathalie Nadymus

Secrétaire : Josette Coulon-Pilot

Secrétaire adjointe : Christelle Lemoine

Trésorière : Lucienne Giraudeau

Trésorière-adjointe : Bernadette Rigout

Membres : Dominique Lefèvre – Mireille Giaccordo

LE COMITE DES FETES

Traditionnellement, dans ces lignes, le Comité des Fêtes vous parlait de la saison écoulée, commentait son assemblée générale, remerciait ses bénévoles et traçait des plans pour l'année à venir. Aujourd'hui rien de tout cela, une page blanche, une année blanche... ou plutôt noire. Comme toutes les associations nulle activité en 2020, pas de réunions ni de rassemblement amical, pas de fête, pas de feu d'artifice, aucun moment de cohésion. Fichue pandémie !

Ce lien social qui réunissait les habitants d'Oradour au sein de leurs associations, ces liens qui rassemblaient des bénévoles dans la bonne humeur autour d'une cause commune, tout s'est distendu, étiré, effiloché. L'absence de projet engendrant inéluctablement la démobilisation des bonnes volontés.

Le Comité des Fêtes n'a pas échappé à cet état de fait même si les membres du bureau sont restés en contact et ont pu continuer à gérer le quotidien de l'association. Mais pas de loto et même pas de Père Noël car lui aussi est confiné ! L'assemblée générale annuelle ne pouvant être organisée, la sous-pré-

fecture a donné mandat à l'équipe en place pour continuer à faire vivre l'association la saison 2020 – 2021.



Yoga



Sophrologie-Pilates



Petites mains



Gym



Zumba



Guitare

Autres ateliers :
Anglais – Français –
Floral – Peinture – Piano
– Créa.Email

fecture a donné mandat à l'équipe en place pour continuer à faire vivre l'association la saison 2020 – 2021.

Aujourd'hui, notre réflexion porte sur l'organisation d'un événement festif durant l'été 2021 mais sous quelle forme? Dans quelles conditions? Le conseil d'administration va soumettre des propositions à la municipalité et c'est ensemble que nous étudierons et construirons le projet. Rien n'est prévisible dans la crise que nous traversons, nul ne peut dire aujourd'hui si les mesures coercitives seront encore appliquées en juillet prochain, c'est pourquoi la plus grande prudence est de mise, tant sur le plan de la programmation que sur les investissements.

Notre plus grand souhait c'est bien entendu que nous sortions de cette situation sanitaire insupportable et notre plus grand espoir c'est de revoir tourner les manèges au plus vite dans notre commune mais en attendant il faut s'armer de patience, ne pas vouloir être plus fort ni plus malin que les autres et surtout respecter toutes les mesures de précaution pour éviter la contamination.

LE FCCO, UN CLUB FAMILIAL POUR TOUTES ET TOUS.



le FCCO est un club de football familial et convivial, qui permet à toutes et tous, quelle que soit la génération, de découvrir, pratiquer, ou tout simplement apprécier le football dans le respect, la solidarité et la bonne humeur.

Malgré une fin de saison compliquée à cause de la Covid-19, le FCCO, grâce à ses réseaux sociaux, a une cohésion de groupe et un attachement au club plus que présent. A travers des vidéos, des messages ont été réalisés à distance par nos membres, même par nos plus jeunes et ils ont souhaité les partager avec toute la communauté qui nous soutient et nous suit.

Pour permettre un bon déroulement de cette nou-

velle saison, le FCCO a été très réactif et mis en place, avec l'aide des municipalités, de nouvelles normes aux bords de ses terrains mais aussi pour ses entrainements et l'organisation de ses événements. Port du masque obligatoire aux bords des terrains, respect des distanciations sociales, mis en place de gel hydroalcoolique, gourde personnelle... le FCCO a pour objectif principal de permettre la pratique du football tout en protégeant le plus possible ses joueurs, joueuses, supporters et bénévoles, ainsi que toutes les personnes présentes aux matchs et aux événements.

Un grand merci s'impose d'ailleurs aux bénévoles, licenciés et non licenciés, à toutes les personnes qui soutiennent notre club et qui s'y investissent depuis tant d'années, à tous nos sponsors, car toutes ces personnes sont essentielles à la vie du club. Alors, merci à vous tous.

Si vous souhaitez intégrer notre association sportive, sachez que le FCCO ouvre ses portes à toutes les personnes (sans limite d'âge) qui souhaitent s'investir.

Le FCCO vous souhaite une excellente année 2021 malgré cette situation difficile que nous vivons actuellement, prenez soin de vous, de vos proches, en espérant que cette année 2021 vous apporte malgré tout santé, joie, bonheur... et bien évidemment de grands et agréables moments sportifs.

LES AMIS DE LA GAÏTE



2020 ! Année douloureuse et traumatisante pour les adhérents du Club des Aînés d'Oradour : « Les Amis de la Gaïté » si bien nommés par le passé ont cessé de rire. Ciblés comme

les plus vulnérables devant le virus, les personnes âgées, confinées comme tout le monde, ont été privées de liens familiaux et amicaux

Cette année débuta fort bien par l'Assemblée Générale avec Dégustation de la Galette des Rois, suivi par 83 participants au Pot au feu et l'espoir

d'un voyage avec le Club de Champ sac. Pata-tras ! Le confinement arrive, adieu couture, jeux, gymnastique, voyages, Repas, etc....Les couturières fabriquent des masques en tissus avec Rires et Loisirs, distribués par la nouvelle municipalité.

2021 ?....Le club souhaite ardemment reprendre ses animations permanentes et occasionnelles comme par le passé.

Mairie :

25 av du Général De Gaulle,

87150 ORADOUR SUR VAYRES

e.mail : clubdesainesoradour@gmail.com

Tél. 06 07 46 75 7



L'AAPPMA 87

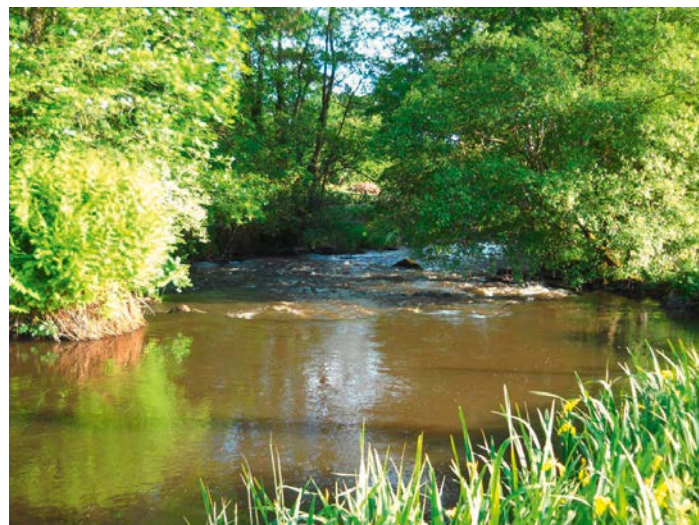
L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques (AAPPMA) La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour sur Vayres, Saint-Bazile et de Champagnac la Rivière.

Chaque saison elle pratique un empoissonnement régulier sur tout le cours de La Tardoire en truites farios et arc-en-ciel, goujons... Les ruisseaux en tête de bassin ne sont pas oubliés, alevins et truitelles farios y retrouvent la liberté. En 2021 nous bénéficierons une nouvelle fois du parcours de loisir entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges. La Fédération se chargera d'y effectuer des déversements réguliers de truites portions entre mars et juin.

Un rappel important, pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : la boulangerie Boulesteix à Champagnac, Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel, le Tabac-Pressé « Le Celtic » à Oradour sur Vayres ou directement sur internet : <http://www.cartedepeche.fr/>

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

N'oubliez pas les recommandations d'usage : res-



pect des quotas et de la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : Richard Simonneau
06 31 83 43 14 - richard.simonneau@gmail.com

Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques :
05 55 06 34 77

Agence Française de la Biodiversité
(Police de l'eau) : 05 55 06 32 71

L'AMICALE DU CHEVAL BANDAT -TARDOIRE

L'ACBT a été créée en 1989 (Oradour sur Vayres). Nous mettons à disposition 2 carrières, 1 terrain de cross et des boxes aux cavaliers propriétaires des environs et nous organisons des rando, des concours de saut d'obstacles, derby cross et des TREC.

Nos coordonnées :

acbt@orange.fr

Facebook : amicale du cheval bandiat tardoire

Instagram : acbt_oradoursurvayres

Téléphone : 0688264163





L'année 2020 aura été particulièrement chaotique et frustrante pour toutes les associations.

ORADOUR EN FLEURS n'y aura pas échappé et a dû annuler tous les événements inscrits dans son calendrier 2020.

En effet, l'Assemblée Générale et la remise des récompenses du concours des maisons fleuries au titre de 2019, prévues le 29 mars, n'ont pu avoir lieu.

Alors que la préparation de la Journée du Jardinier, qui devait se dérouler le 26 avril, était déjà bien engagée conjointement avec les 3 autres associations co-organisatrices (Lion's Club Val de Tardoire, Comité des Fêtes, Unipro des Feuillardiers), cette manifestation a été annulée.

Avec d'autant plus de regrets qu'une attraction surprise inédite était prévue.

Autre regret, l'annulation de la Fête Inter-associations prévue le 20 juin 2020, organisée annuellement par Rires et Loisirs.

En effet, cela n'a pas permis de s'associer à l'hommage public qui n'aurait pas manqué d'être rendu à cette occasion à Monique PENAUILLE, ancienne Présidente de Rires et Loisirs, bénévole active de

notre association, qui nous a quittés brutalement en début d'année.

Toujours dans le respect des consignes sanitaires, nous avons été dans l'obligation de renoncer à organiser également la randonnée nocturne gourmande du 6 juin et le « loto des fleurs » du 10 octobre.

Cette année, la seule satisfaction du Bureau et des bénévoles aura été de pouvoir quand même assurer le fleurissement du bourg à la sortie du premier confinement, avec la participation sans faille de la municipalité et du personnel communal.

Si l'activité de notre association est en sommeil, nous gardons cependant espoir de pouvoir organiser en 2021, en fonction de l'évolution de la situation et des consignes sanitaires, une ou deux manifestations et participer à d'éventuels événements à l'initiative des autres associations d'Oradour.



TTO

Cette année, le TTO n'a pas échappé aux difficultés engendrées par l'actualité. Alors que nous comptons une bonne trentaine de licenciés en 2019 et que nous avons également obtenu 3 podiums en une seule compétition avec 2 premiers ex aequo et une troisième place. Cela fut une réelle satisfaction car ce résultat nous offrait la possibilité de jouer en national avec Ludivine Faure. Malheureusement, début mars, tout s'est arrêté. En dépit d'une baisse du nombre de licenciés depuis la rentrée de septembre, particulièrement parmi les jeunes joueurs et bien que nous ayons dû assumer nos charges fixes récurrentes, la situation financière reste saine.

Pour toutes informations,
contacter Mario D'Almeida au 07 50 34 05 85

VELO CLUB DES FEUILLARDIERS

Le vélo club des Feuillardiers, s'est vu contraint d'annuler l'épreuve de masse du 8 mars faute d'engagés prémices du COVID.

Le comité des fêtes, ne pouvant organiser la foire du trône, le vélo club a assuré l'intérim du prix Souvenir Eugène Fourgeaud. Cette épreuve a connu un grand succès sportif: 98 engagés dont 49 en 1^{er} catégorie. Le vainqueur n'est autre que Alexandre Jamet de Bourg-en-Bresse.

C'est la mort dans l'âme, que le vélo Club s'est vu annuler le 16^e trophée des Feuillardiers par arrêté préfectoral.

Le vélo Club, remercie ses bénévoles et ses soutiens financiers et espère les retrouver bientôt, sur de nouvelles épreuves, dès que le contexte sanitaire le permettra.



LE CIRQUE SUPER

Le Cirque SUPER est une association culturelle qui s'est installée à Oradour sur Vayres en 2020. Elle a pour objectifs de produire et diffuser des spectacles en milieu rural au sein de la Communauté de Commune Ouest Limousin mais également sur les territoires autour de celle-ci (Dordogne et Charente) en s'alliant avec d'autres associations.



Afin de réaliser ces objectifs, nous avons relancé notre festival "à la rentrée c'est class" en septembre 2020 dans le bourg d'Oradour sur Vayres. Ce festival a rencontré un fort succès en Anjou pendant 5 années avant de renaître dans notre commune. C'est sous un doux soleil et dans le joli parc de la mairie que cette belle journée du 5 septembre s'est déroulée. Au programme de cette première édition Oratorienne: jeux de kermesse, contes, musique, théâtre et cirque pour toute la famille étaient programmés.

Nous espérons pouvoir relancer ce festival en septembre 2021, ouvrir notre café-théâtre pour y proposer des soirées diverses et variées (jeux, concerts, théâtre, projections, débats...) et lancer de nouveaux projets...

Cirque SUPER

14 les Chouettes – 87150 Oradour sur Vayres

José Ternuer 06 24 89 60 93

joseternuer@outlook.com

JUDO / SELF-DEFENSE



Le Club de JUDO/Self-défense d'Oradour-sur-Vayres accueille une trentaine de licenciés, à partir de 5 ans, dans un environnement où la bonne humeur et la convivialité sont de rigueur.

BOWLING D'INTERIEUR

Pour mémoire, Oradour Bowling d'Intérieur a été créé en mai 2013 par un petit groupe de résidents britanniques afin de faire connaître ce jeu à la communauté britannique et française.

En temps normal, nous nous réunissons le lundi soir à la Salle Polyvalente avenue des Chapelles et nous organisons d'autres séances en journée ou en soirée, à la demande ou selon les souhaits de nos membres.

Notre variante du jeu est nommée le Short Mat Bowls. Les réunions commencent à 18h30 et normalement se terminent vers 20h30.

Nous souhaitons élargir le Club, encourager les nouveaux membres, faire connaître le jeu aux nouveaux arrivants et à la fois accueillir des quilleurs expérimentés. Dès que cela sera possible, venez nous regarder jouer, participer à une session d'essai et si vous le souhaitez rejoignez notre association.

Le Club dispose de tout le matériel nécessaire et nous disposons des boules de rechange pour ceux qui souhaitent participer mais ne disposent pas actuellement de leurs propres boules. Tout ce dont

Le JUDO est un sport individuel de combat qui permet d'acquérir des valeurs telles que le contrôle de soi, le respect, la politesse etc...

Durant la saison 2019/2020, le Club a participé à 21 tournois/compétitions/stages avec beaucoup de podiums, malgré une saison écourtée.

Les entraînements de JUDO ont lieu le mardi soir de 18 h à 19 h pour les débutants et les micro et mini Poussins / Poussins, et de 19 h à 20 h pour les Benjamins/Minimes/Cadets/Seniors.

Les cours de self-défense ont lieu le mercredi soir de 18h30 à 20h30, à partir de 13 ans.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Club au 06 61 58 68 48 (Carine) ou par mail : clubjudoratorien@gmail.com.

Manifestation 2021 :

Vide grenier le dimanche 6 juin.

vous avez besoin c'est de l'enthousiasme et d'une paire de chaussures d'intérieur à semelle souple !

Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'un des membres :

Geof Conway, 05 55 78 45 24

Pete Garside, 05 55 48 37 13

Peter Blow, 05 55 78 21 02



LA LUDOTHÈQUE



Bonjour, nous sommes le club de Tarot d'ORADOUR/VAYRES

- SAINT MATHIEU, une association dynamique d'une cinquantaine d'adhérents passionnés autour de notre président Albert CHEYROUX qui nous retrouvons 3 fois par semaine :

- Le mardi à Oradour/Vayres de 14 h à 18 h
- Le jeudi à Saint Mathieu de 20 h à 23 h
- Le vendredi à Saint Mathieu de 14 h à 18 h

Nous participons à différents tournois dans la région (St Junien - Limoges - Châlus). En 2019 nous avons organisé pour la première fois notre propre tournoi apprécié par 47 participants.

Au cours de l'année le club organise différents repas afin que les adhérents et leurs conjoints partagent un moment convivial ainsi qu'un voyage d'une journée.

L'adhésion est de 20 €, tous les adhérents reçoivent un coffret cadeau le jour de l'assemblée générale à la mi-janvier en remerciement de leur participation.

Si vous souhaitez vivre la passion du Tarot vous pouvez nous contacter au 0555003753 et vivre des moments d'échange agréables.

Nous espérons nous retrouver très vite, bien sûr en respectant les gestes barrières (photo).



LA REVUE LILI FAYOL



Jadis bien connues comme "les fayolettes", les danseuses de la "revue Lily Fayol" accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h. Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

Contact :

Mme Nardou Sylvie
06 88 14 95 29.

LA RECREE

L'association La Récré organise chaque année le Festival Artistes en liberté à la Monnerie, et propose un large panel de groupes, en concert live sous les étoiles. L'édition 2021 aura lieu le samedi 4 septembre sur le site de la Monnerie. Réservez votre soirée et venez nombreux !



ANACR, ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(ES) DE LA RÉSISTANCE



En 2020, des tags révisionnistes à l'entrée du centre de la mémoire du village martyr. Le mot **martyr** rayé pour le remplacer par **menteurs**, et l'inscription du nom d'un négationniste réfugié en Angleterre pour échapper à la justice Française. Le seul but est de continuer d'introduire le doute sur la réalité historique des événements de la période de l'occupation nazi. Particulièrement du massacre par la division Das Reich des 642 hommes, femmes et enfants du village d'Oradour.

La disparition inéluctable des anciens combattants résistants des maquis et des réseaux, laissera-t-elle la place à une certaine libération d'une parole revancharde, révisionniste, relativiste, pour travestir et salir le sens des combats de la résistance ?

L'ANACR veut rester porteuse de la mémoire des combats de la Résistance, qui rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions ou qui n'y croyaient pas, qui étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais qui partageaient le même idéal antifasciste, démocratique, humaniste et antiraciste.

Ce combat reste aujourd'hui pleinement le sien.

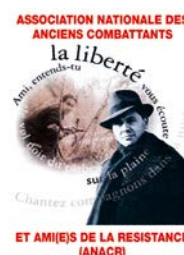
Pour cela, le Comité local d'**Oradour sur Vayres – Cussac, Saint Mathieu**

- accompagne ceux qui le souhaitent, parmi lesquels de nombreux groupes scolaires (ou autres) dans la visite de ce **maquis de la forêt de Boubon** dont les trous (gourbis) ont été réhabilités à l'initiative d'anciens maquisards.
- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région
- commémore la mémoire des combattants tombés lors de la bataille de la gare d'Oradour sur Vayres.
- participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins.

Le comité local sera heureux de vous rencontrer lors de son assemblée générale qui devrait se dérouler le samedi 30 janvier 2021

Le samedi 17 juillet 2021, à 11 h 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour sur Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président Claude Pauliat



VODE

VODE, Vayres Oradour Défense Environnement est une association qui agit pour la protection, la conservation et la restauration de l'Environnement et du cadre de vie au sein de notre territoire.

Nous organisons des visites de jardins et des réunions-débat.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook www.facebook.com/VODE87

Ou écrivez-nous : vodeasso87@gmail.com

Laurent Martin - 06 08 17 63 56



NOM	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE / MAIL /SITE INTERNET
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
RIRES ET LOISIRS	Mme Annie WAFLART	Maison des Associations Rue Louis-Pasteur 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 19 96 rires-et-loisirs@orange.fr
FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)	M. Laurent CHAPUT	9, Les Pougès 87150 Oradour-sur-Vayres	06 98 34 77 99 laurent.chaput@orange.fr http://fcc087.footeo.com/
JUDO-CLUB D'ORADOUR-SUR-VAYRES	M. Sébastien SALLEMBIEN Secrétaire et correspondante: Mme Carine LÉBOUC	Mairie 87150 Oradour-sur-Vayres	06 61 58 68 48 (heures repas) www.judoratorien.com clubjudoratorien@gmail.com
TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)	M. Mario d'ALMEIDA	Les Chouettes 87150 Oradour-sur-Vayres	07 50 34 05 85 dalmeida.mario@orange.fr
TENNIS CLUB	M. Olivier GABORIAU	La Mazaurie - 10 rue des Vanniers - 87150 Cussac	06 80 95 84 59
AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)	Mme Laurette VIMPERE	Mairie 87150 Oradour-sur-Vayres	06 88 26 41 63 www.cheval.oradour-ffe.com equib@orange.fr
VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS	M. Jean-Paul CUSSAGUET	12 résidente des Fontaines 87150 Oradour-sur-Vayres	06 80 14 15 06 augris.isabelle@orange.fr
RANDO-PISTONS	M. Ludovic BRICNET	La Tronchaise 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 10 42
LES BONDIBUFLES (MOTO)	M. Alain EYMARD	Lotissement de la Côte 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 02 88 42
ORADOUR BOWLING D'INTERIEUR	M. Geoffrey CONWAY	7 Cour des Calèches 87150 Cussac	05 55 78 45 24 geof.conway@hotmail.co.uk
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)	M. Hugo DEKKERS	L'Espinas 87230 Champsac	06 26 45 38 77 vanessabacle@yahoo.fr
A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)	M. Richard SIMONNEAU	Route de Parade 87150 Oradour-sur-Vayres	06 31 83 43 14 richard.simonneau@gmail.com
CLUB DE DANSE D'ORADOUR SUR VAYRES « LES FAYOLETTES »	Mme Sylvie NARDOU	9 Le Masseix 87150 Oradour-sur-Vayres	06 88 14 95 29 lesfayolletes87150@gmail.com
AUTRES ASSOCIATIONS			
COMITÉ DES FÊTES	M. Bernard DARFEUILLES et M. Olivier MAZEIRAS	Mairie 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 31 92 92 www.oradourenfete.fr oradourenfete@sfr.fr
CLUB DES AÎNÉS « LES AMIS DE LA GAÏÉTÉ »	M. Pierre MONSERAND	Mairie 87150 Oradour-sur-Vayres	06 07 46 75 73 clubdesainesoradour@gmail.com
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES AMIS DE L'ÉCOLE »			Association en sommeil
ORADOUR EN FLEURS	Mme Christine LEMOINE	Mairie 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 31 92 92 lemoine_christine@orange.fr
FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (F.N.A.T.H.)	Mme Hélène DEMAY	Bournazeau 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 53 16 alain.demay777@orange.fr
UNI-PRO DES FEUILLARDIERS	M. Bruno DESCUBES	Rue Louis Pasteur 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 18 36
LUDOTHÈQUE	M. Albert CHEYROUX	Fontendreau 87440 Saint-Mathieu	05 55 00 37 53
L'ART DU CHAPEAU	Mme Elly SMIT-SCHOENMAKER	La Poumérولية 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 77 10 la.poumeroulie@orange.fr
G.V.A. (GROUPEMENT DE PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE)	M. Denis LECOQ	Laubanie 87150 Saint-Bazile	05 55 78 23 36 lecoq.de@wanadoo.fr
COMICE AGRICOLE	Mme Agnès ESNARD	Puymoreau 87150 Oradour-sur-Vayres	05 55 78 12 80
LA RÉCRÉ	M. Tony BONNEAU	6, le Masseix 87150 Oradour-sur-Vayres	06 95 54 12 66 tony.bonneau@club-internet.fr
GARE Ô SON	Mme Jacqueline DARFEUILLES	87150 Oradour Sur Vayres	05 55 14 84 33
VAYRES ORADOUR DÉFENSE ENVIRONNEMENT (VODE)	M. Laurent MARTIN	21, Les Brégères 87150 Oradour-sur-Vayres	06 08 17 63 56 vodeasso87@gmail.com
ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS			
FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)	M. Paul FOURNIER	La Jaurie 87150 Champagnac-la-Rivière	05 55 78 18 47
ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)	M. Claude PAULIAT	Les Tourettes 87440 Saint-Mathieu	05 55 00 37 72
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE	M. Louis Désiré VERGNENEGRE	Chaudot 87150 Champagnac-la-Rivière	05 55 78 10 59

44 *Commerçants et Artisans*

-
- À PORTÉE DE MAINS Sandra ROCHE** | VENTE ET LIVRAISON DE PRODUITS LOCAUX | 31 Chez Blancher 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 06 79 31 49 34 | Site : www.aporteedemains87.fr
-
- AGRI-CONSEIL - KIRIEL Daniel FAURIS** | PRODUITS AGRICOLES QUINCAILLERIE | 5 rue Fontaine Elysée 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 23 13
-
- AMBLARD Aurélien** | ELECTRICIEN | 28 Fressignas 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 74 91 58 27
-
- ANIMATION LOL Patrice FORGERON** | FETES - SOIRÉES DANSANTES - KARAOKÉ | 22 Les Chouettes 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 06 89 44 23 79 | Mail : arlelopat@yahoo.fr
-
- L'ARLEQUIN Marie-Jo ZAMPONI** | BAR-RESTAURANT | 14 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 28 67
-
- ASTIER Jean-Pierre** | MAÇON-MENUISIER | 1 Le Ponty 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 14 32
-
- AU PANIER D'ANTAN** | ÉPICERIE - FRUITS ET LÉGUMES - CAVE | 1 place du 11 novembre 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 44 00 02 55
-
- AXA Serge BOUTINAUD** | ASSUREUR | 1 place de l'Eglise 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 16 76
-
- AXA Bruno DESCUBES** | ASSUREUR | 17 rue Louis Pasteur 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 18 36
-
- BARBIER Marie-Laure** | FLEURISTE | 27 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 24 07
-
- BELLEVILLE Raphaël** | BOULANGER-PÂTISSIER | 3 rue Louis Pasteur 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 10 34
-
- BILLY Axel** | **Nouveau** | TAXI - TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS | 87150 Oradour-sur-Vayres | Port : 06 28 40 17 09 | Mail : axel.billy@hotmail.fr
-
- BLANCHARD Patrice** | INFOGRAPHISTE 3D | 1 La Morelle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 23 89
-
- BOULANGERIE LECOMTE** | BOULANGER-PÂTISSIER | 13 rue Louis Pasteur 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 55 89 83
-
- BRANDY Sébastien Garage Renault** | GARAGE | 21 avenue du 8 mai 1945 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 72 27
-
- BRASSERIE ARTISANALE GEMM'7 Régis WEISS** | VENTE À EMPORTER DE BIERES ARTISANALES FAITES SUR PLACE
| 2, Parade 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 07 71 64 63 62 | Mail : gemm7@posteo.net
-
- BURBAUD Jean-Pierre** | PLOMBERIE-SANITAIRE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE | 6 Fougeras 87150 Oradour sur Vayres | Port : 06 88 15 77 34 | Tél.: 05 55 78 27 98
-
- CARVALHO Raphaël** | GARAGE AUTOMOBILES - ENTRETIEN MATÉRIEL MOTOCULTURE | 19 avenue Georges Guingouin 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 05 55 78 12 64 | Port : 07 89 93 33 32
-
- CENTRE DE TRI POSTAL** | COURRIER | 11 Chemin des Garennes 87150 Oradour Sur Vayres | Tél.: 36 31
-
- CERITHERM** | CONCEPTION-REALISATION ET MAINTENANCE EN EQUIPEMENTS THERMIQUES | 21 rue de Pouloueix 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 05 55 33 23 13
-
- CHAPUT Alain** | CARRELAGE-PEINTURE-RAVALEMENT | 6 Les Brosses 87150 Oradour Sur Vayres | Tél.: 05 55 78 10 15
-
- CHEZ MARTH Denis LATOUR - Morgane PLASTRE** | PENSION POUR CHIENS ET CHATS | Le Rivadoux 87150 Oradour sur Vayres | Port : 06 77 72 43 20
| Site : www.chezmarth.com
-
- CHRISTINE COIFFURE** | COIFFEUSE | 18 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 11 42
-
- CREDIT AGRICOLE** | BANQUE-ASSURANCE | 13 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres | Tél.: 08 92 89 20 50
-
- DABINETT Diana La Galerie de Gabriel** | GALERIE D'ART-COURS DE DESSIN | 6 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 21 98
-
- D'ALMEIDA Mario** | **Nouveau** | CONSEILLER IMMOBILIER | Les Chouettes 87150 Oradour sur Vayres | Port : 07 50 34 05 85
| Mail : mario@devillia-immobilier.fr
-
- DECONCHAS Jacques CNCL SARL** | NEGOCE CHAMPIGNONS, NOIX, CHATAIGNES | 4 rue Jean Giraudoux 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 24 26
-
- DESSIMOLIE Samuel** | HORTICULTEUR-PAYSAGISTE | Les Chouettes 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 71 42 10
-
- DIDIER Franck** | PEINTURE-PLACO-CARRELAGE-RAVALEMENT | 8 rue Jean Fredon 87150 Oradour sur Vayres | Port.: 06 32 55 78 45
| Tél.: 05 87 21 88 92
-
- DUTHEIL Hugo** | **Nouveau** | ELECTRICIEN | 50 La Monnerie 87150 Oradour sur Vayres | Port.: 06 87 00 43 32
-
- ÉCO-HABITAT Stéphane NAVET** | **Nouveau** | AMÉNAGEMENT HABITAT CHAUFFAGE | 4 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres
| Port.: 07 60 39 32 19
-
- ENERGIE CONFORT 87 Maxime BURBAUD** | VENTE DE COMBUSTIBLES DE CHAUFFAGE, GRANULES ET BUCHES DE BOIS DENSIFIE |
| 6 Fougeras 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 48 73 62 85
-
- FERME DE LAUSANE Sophie BOULESTEIX** | PRODUCTION ET VENTE DE CANARDS GRAS | Bellevue 87150 Oradour sur Vayres | Tel : 06 80 40 84 80
-

GARAGE GIRAudeau | GARAGE | 32 rue Pierre Chambord 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 10 82

IDEE BOIS CONSTRUCTION Loïc LAPELLEGERIE et Emmanuel DUDOGNON | CONSTRUCTION BOIS CHARPENTES | Les Garennes 87150 Oradour sur Vayres
| Tél : 06 41 61 18 02 | Site : lapellegerie.loic@orange.fr

J.S.B. PLOMBERIE Benjamin JOURDAN | PLOMBERIE-CHAUFFAGE | 31 Chez Blancher 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 32 81 69 35

JOWETT Brendan | ORFEVRE | La Contie 87150 Oradour sur Vayres | Port: 06 04 45 86 64 | Tél.: 05 55 10 01 73

LA BERGERIE M. et Mme RENAUD | HOTEL-RESTAURANT | 15 La Côte 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 29 91

LA POSTE | POSTE - BANQUE POSTALE | 22 rue Louis Pasteur 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 50 84

LABROCHERIE Jean-Marc | COUVERTURE | 46 La Monnerie 87150 Oradour sur Vayres | Port: 06 80 63 23 05 | Tél.: 05 55 03 66 00

LAVERGNE ET CHASTANG | REPARATION ET VENTE DE MATERIELS AGRICOLES ET BTP | 2 Curebouteille 87150 Oradour sur Vayres
| Fax: 05 55 06 22 23 | Tél.: 05 55 06 22 11

LEGGET IMMOBILIER | AGENCE IMMOBILIÈRE | 9 rue René Lathière 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 44 48

LE MOGNE Claire | APICULTRICE RÉCOLTANTE - VENTE DE MIEL ET PRODUITS DE LA RUCHE | La Tronchaise 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 06 88 97 52 40 | delaruchealatarline@gmail.com

LESCOP Antoine | MARECHAL FERRAND | 20 La Côte 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 15 28

LHOTTE Françoise | **Nouveau** | RETOUCHES CRÉATIONS COUTURE | 4 le Gros Bos 87150 Oradour sur Vayres | Port : 06 50 55 09 84
| Mail : auxfilsdesenviesfl@gmail.com | facebook : Aux fils des envies

LINDA BEAUTE | ESTHETICIENNE | Chez Blancher 87150 Oradour sur Vayres | Port: 06 37 70 71 70 | Tél.: 05 55 32 14 08

MARCHAL Didier | MAÇONNERIE | Le Boucheron 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 57 33

MARZIN Didier | RAMONAGE | 20 Les Chouettes 87150 Oradour sur Vayres | Tel : 06 77 32 00 28

MORONVILLE Patrice | MENUISERIE, AGENCEMENT INTERIEUR/EXTERIEUR, RENOVATION, ISOLATION, POSE DE CUISINE ET SALLE DE BAIN
| 37 Parade 87150 Oradour sur Vayres | Mail: patrice.moronville@orange.fr | Port: 06 29 32 14 00 | Tél.: 05 55 78 61 42

NOGENT Thierry | MACONNERIE-RENOVATION-PEINTURE-PLAQUE DE PLATRE | La Maurie 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 11 65 47 74

ORADOUR IMMOBILIER | AGENCE IMMOBILIERE | 11 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 15 67

PENIFAURE Guillaume AD Autodistribution | GARAGE | 34 Les Pouges 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 58 82 03

POLETZ Armand | CHARPENTE-MENUISERIE | Villeneuve 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 76 55 55 97

PRESSING Mme LERONDEL | PRESSING-BLANCHISSERIE | 15 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres | Tél.: 05 55 78 24 17

RATIER Evelyne | COIFFEUSE à DOMICILE | 38 Les Pouges 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 06 22 12 74 87

REBEIX Gilbert | AFFUTEUR | 24 avenue Bernart de Ventadour 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 09 84 02 08 45

RICHARD Jean-Marie | ANIMATIONS MUSICALES | 71 Les Ollières 87150 Oradour sur Vayres | Tél : 06 85 27 24 67 | Mail : j.richard35@orange.fr

ROBERT Isabelle Le Celtic | TABAC-PRESSE-CADEAUX-LOTO | 9 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 12 83

ROOK Rachel et Kard | ECRIVAINS PUBLICS | 9 rue Pierre Chambord 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 50 23 99

SABLÉ Bruno | REPARATION et VENTE MACHINE à COUDRE - PETIT ELECTROMENAGER | 13 rue Louis Pasteur 87150 Oradour sur Vayres
| Tél.: 09 51 59 31 43 | Port: 06 38 92 61 24

SABOURDY Gilles | GARAGE | 52 avenue Bernard de Ventadour 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 41 88

SARL RANNOUX BARBIER | POMPES FUNEBRES-TAXI-AMBULANCES | 23 avenue du Bernard de Ventadour 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 17 22

SCOPEMA | ENTREPRISE de FABRICATION de SIEGES AUTOMOBILES | Route de Pouloueix 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 11 49

SOULAN Christian | EBENISTE - RESTAURATION en MOBILIER | 16, rue Pierre Chambord 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 70 90 44

U EXPRESS M. et Mme MONNERAYE | ALIMENTATION | 1 rue Jean Ségurel 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 48 83 75

WIGGINS Nick | ENCADREMENT | 1 rue du 19 mars 1962 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 49 83 86 | Mail: nicktesswigg@yahoo.fr

ZAMPARO Edwige | CONSEILLERE INDEPENDANTE en IMMOBILIER - SAFTI | 20 Beauséjour 87150 Oradour sur Vayres | Port: 06 09 61 40 07
| Mail : edwige.zamparo@safti.fr

CLINIQUE de l'ARAUCARIA Philippe BIRON, Sophie KAKZOROWSKY | CLINIQUE VETERINAIRE | 15 avenue Fontaines Elysée 87150 Oradour-sur-Vayres | Tél.: 05 55 78 10 07

DELAGE Frédérique | DENTISTE | 3 rue de Beauséjour 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 16 95

LAGORCE Jean-François Pharmacie de la Tardoire | PHARMACIEN | 2 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 10 23

MAVEYRAUD Laurent | MEDECIN | 10 rue de Pouloueix 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 11 46

SARL RANNOUX BARBIER | AMBULANCIER - TAXI | 21 avenue Bernard de Ventadour 87150 Oradour sur Vayres | Tél.: 05 55 78 17 22

Armelle GUEGUEN | **Nouveau** | ORTHOPHONISTE | Cabinet médical les Tilleuls, 16 bis rue Raymond Poulidor 87150 Oradour sur Vayres
Port : 06 63 55 38 70

MAISON DE SANTÉ – 27 Avenue Georges Guingouin – 87150 Oradour sur Vayres

BACLET Marie-Claire, CHASSAC-GEROUARD Liliane, DESSOUDEIX Claire | MEDECINS | Tél.: 05 55 78 13 10

GAUTHIER Marlène, CHANEL Stéphane, DEFAYE Vanessa | SOINS INFIRMIERS | Tél.: 05 55 78 21 95

CROIX ROUGE | SOINS INFIRMIERS | Tél.: 05 55 78 20 33 | SOINS A DOMICILE | Tél.: 05 55 78 11 62

KRUPSKA Agata, RIOS DE ALMEIDA Fernanda, BERROS Jeremy, CHAUDRÉ Patrick | KINESITHERAPEUTES | Tél.: 05 55 78 14 83

HERVE Aurore (tous les mardis) | SAGE FEMME | Tél.: 06 13 06 96 51

RAMPNOUX Estelle (tous les jeudis) | PSYCHOLOGUE | Tél.: 06 84 16 23 33

Camille SICARD | **Nouveau (les mardis et mercredis)** | OSTEOPATHE | Tél.: 06 70 53 59 09

GENDARMERIES DE NOTRE SECTEUR

- ✓ **Saint Laurent sur Gorre** : 05 55 00 00 02 - Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le dimanche 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- ✓ **Oradour sur Vayres** : 05 55 78 10 04 - Le mercredi de 14 h à 18 h
- ✓ **Châlus** : 05 55 78 41 11 - Le lundi de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h



PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX

Bureau de la véranda - mairie		
CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Rougier	2 ^e jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h sur rendez-vous	Tél.: 06 25 69 37 53
M.S.A.	Le 2 ^e et 4 ^e jeudi, toute la journée sur rendez-vous	Tél.: 05 44 00 04 04
MISSION LOCALE RURALE M. Sylvain Jallat	le mardi sur rendez-vous	Tél.: 05 55 70 45 74
F.N.A.T.H.	1 ^{er} vendredi de chaque mois pairs de 9 h à 11 h	Tél.: 05 55 34 48 97
POUCE TRAVAIL http://www.poucetravail.com	3 ^e vendredi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous	Tél.: 05 55 02 03 16

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur		
ASSISTANTE SOCIALE Mme Sophie Noilhac	Le mardi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous	Maison Sociale du Département de Saint-Junien Tél.: 05 55 43 06 06 Bureau Oradour - Tél.: 05 44 00 06 63
RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL Mme Marie-Agnès Andraud	le jeudi matin de 10 h à 12 h	Tél.: 05 55 05 02 35

DU 1^{ER} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2020

NAISSANCE

7 février 2020	Malia, Magali RENAUD née à Saint-Junien, Haute-Vienne « 37, résidence les Chapelles »
17 février 2020	Melynda, Aurore, Christelle LATHIERE née à Limoges, Haute-Vienne, « 51, Villeneuve »
23 février 2020	Thaïs, Ninon, Léony FILLEUL née à SAINT-JUNIEN, Haute-Vienne, « 6, cité des Mottes »
27 février 2020	Alyzée, Elsa HÉLIER née à Limoges, Haute-Vienne « 50, les Tuilières »
13 mai 2020	Noémie, Christelle, Brigitte BARRAUD née à Saint-Junien, Haute-Vienne, « 62, Pouloueix »
27 juin 2020	Mathéo GABRIEL LEMOINE née à Saint-Junien, Haute-Vienne, « 44, Fougeras »
27 juillet 2020	Lyanna, Isabelle, Nadine SIX BAISNEE née à Saint-Junien, Haute-Vienne, « 21 bis, rue du Général de Gaulle »
14 août 2020	Maël, Jorrys LACOTTE né à Saint-Junien, Haute-Vienne, « 42, Villeneuve »
10 septembre 2020	Gabin, Lucien BOUCHET né à Limoges, Haute-Vienne « 29, le Masseix »
11 octobre 2020	Linaëlle MONTOYA née à Limoges, Haute-Vienne, « 2, Puymoreau »
6 novembre 2020	Emie LANTONNAT née à Limoges, Haute-Vienne « 2, les Bordes »
17 novembre 2020	Maloée, Corine, Françoise LEFEVRE , « 2, la Maurie »

MARIAGE

18 juillet 2020	Jean-François André COTON , 67 ans et Marie-Christine Louise GATTO , 60 ans, « 57, avenue Bernart de Ventadour »
8 août 2020	Cédric Nicolas VIGNAUD , 39 ans et Nicolas DANDRIEUX , 42 ans, « 3, les Tuilières »
17 août 2020	Maxime, Bertrand, Hugues LOUIS , 29 ans et Marion, Catherine FAYEMENDY , 31 ans, « 14, Chemin des Mottes »
26 septembre 2020	Stéphane, Roger, Patrick LHOMME , 45 ans et Carine TOUCHON , 41 ans, « 2, Lajoux »

DECES

22 janvier 2020	Monique, Thérèse, Elsa RAMONET divorcée de Jean-Claude André PENAUILLÉ, 76 ans, « 8, avenue Fontaines Elysée » <i>conseillère municipale de 2014 à 2020</i>
23 février 2020	Jean, Marcel MAYERAS , 85 ans, « les Barouties »
24 février 2020	Gabriel, Henri GRANET , 69 ans, « 28, résidence des Fontaines »
9 mars 2020	Elie BRACHET , 82 ans, « 25, Morinas »
22 mars 2020	Henriette, Bernadette, Marie, Antoinette JOURDAN épouse de Ernest, Albéric, Stanislas LEPROD'HOMME, 85 ans, « 7, Puymoreau »
4 avril 2020	Adrien, Camille GARABOEUF , 89 ans, « la Tronchaise »
4 avril 2020	Josette, Valentine, Françoise GAY épouse de Jacques, Gabriel DESVILLE, 86 ans, « 14, rue Jean Giraudoux »
4 avril 2020	Alice, Camille REVERDY veuve de Maurice Louis CROSNIER, 96 ans, « 34, le Point »
7 juin 2020	Robert Paul Roger FONTALBE , 82 ans, « 10, rue Jean Rebier », <i>Adjoint au maire de 1989 à 2008</i>
27 juin 2020	Lucienne MORANGÉ veuve de Jean Maurice LÉVÊQUE, 88 ans, « 4, rue Jean Moulin »
22 juillet 2020	Catherine FAURE veuve de Léonard LEVESQUE, 101 ans, « Fougeras »
6 août 2020	Monette, Jeanine BARRIÈRE épouse de René, Jean DORCET, 80 ans, « 19, résidence du Parc »
28 août 2020	Gilbert Pierre BOUCHERON , 73 ans, « 15, avenue Bernart de Ventadour »
15 septembre 2020	Hans-Joachim SCHAMBERGER , 70 ans, « 21, Fougeras »
20 septembre 2020	Simone FILLEUL épouse de Jean-Baptiste LAVERGNE, 85 ans, « 20, rue Pierre Chambord »
12 octobre 2020	Arlette GAUTHIER épouse de Alfred HÉBRAS, 81 ans, « Fressignas »
18 novembre 2020	Marcel VIGNAUD , 78 ans, « 33, Pouloueix »

PLAN DE LA COMMUNE



Publication : Mairie Oradour-sur-Vayres

Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Photos : Mairie Oradour-sur-Vayres

Impression : Rivet Presse Edition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges

Dépôt légal : 2020

